Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'intérieur DFI
Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires OSAV
Santé animale

SI ABV
Système d'information sur les antibiotiques en médecine vétérinaire

SI ABV

Prescriptions d'antibiotiques

pour les animaux en Suisse

2021

Publié 5.12.2022

Table des matières

1 Introduction ... 3
1.1 Contexte ... 3
1.2 Description des indicateurs ... 5
1.3 Nombre de prescriptions annoncées chaque semaine ... 8

2 Animaux de rente ... 9
2.1 Vue d'ensemble des indicateurs ... 9
2.1.1 Quantités de principes actifs ... 10
2.1.2 Nombre de traitements d'animaux ... 13
2.1.3 Nombre de traitements pour 1000 animaux ... 16
2.1.4 Nombre de jours de traitement par animal rapporté à la population de la catégorie d'animaux considérée ... 19
2.1.5 Classement des catégories d'animaux de rente en fonction des indicateurs rapportés à la population considérée ... 22
2.2 Évaluations détaillées supplémentaires ... 24
2.2.1 Prescriptions et types de prescription ... 24
2.2.2 Quantité de principes actifs par classe de principes actifs ... 26
2.2.3 Remise à titre de stock ... 29
2.2.4 Nombre de traitements par motif de traitement et catégorie d'animaux ... 34

3 Animaux de compagnie ... 39
3.1 Vue d'ensemble des indicateurs ... 39
3.1.1 Nombre de traitements d'animaux ... 39
3.1.2 Nombre de jours de traitement par animal rapporté à la population de l'espèce animale considérée ... 41
3.1.3 Quantité de principes actifs par classe de principes actifs ... 43
3.2 Évaluation détaillée par espèce animale ... 46
3.2.1 Chiens ... 46
3.2.2 Chats ... 48
3.2.3 Équidés ... 52
3.3 Traitements avec des antibiotiques par consultations ... 55

4 Conclusion ... 57

1 Introduction

1.1 Contexte

Depuis le début de la mise en œuvre de la Stratégie Antibiorésistance (StAR), différentes mesures ont été prises pour réduire l'utilisation des antibiotiques et beaucoup de choses ont été réalisées dans le domaine vétérinaire. Outre les prescriptions légales, on mentionnera des instruments élaborés en étroite collaboration avec des experts afin d'améliorer encore l'utilisation à bon escient des antibiotiques (p. ex. des guides thérapeutiques), des approches permettant d'améliorer la prévention (p. ex. le site Internet sur la biosécurité ou le manuel Prévention et contrôle des infections pour les cabinets et cliniques pour petits animaux en Suisse), ainsi que des projets de recherche (p. ex. le PNR 72) proposant d'autres voies pour élaborer des mesures préventives. De plus, la formation continue et l'information des milieux concernés ont été renforcées, notamment sous la forme de dépliants destinés à sensibiliser les propriétaires d'équidés, de chats et de chiens et de formations continues à l'intention des vétérinaires. Ces différentes mesures ont permis de sensibiliser les vétérinaires et les détenteurs d'animaux à la nécessité de réduire la consommation d'antibiotiques.

Depuis des années, les chiffres des quantités de principes actifs vendus en médecine vétérinaire font l'objet d'une évaluation et d'une publication dans le rapport ARCH-Vet. Il en ressort que le volume total des ventes d'antibiotiques destinés aux animaux diminue depuis des années, en particulier pour les animaux de rente, et que la quantité d'antibiotiques critiques utilisés a aussi fortement reculé depuis 2016.

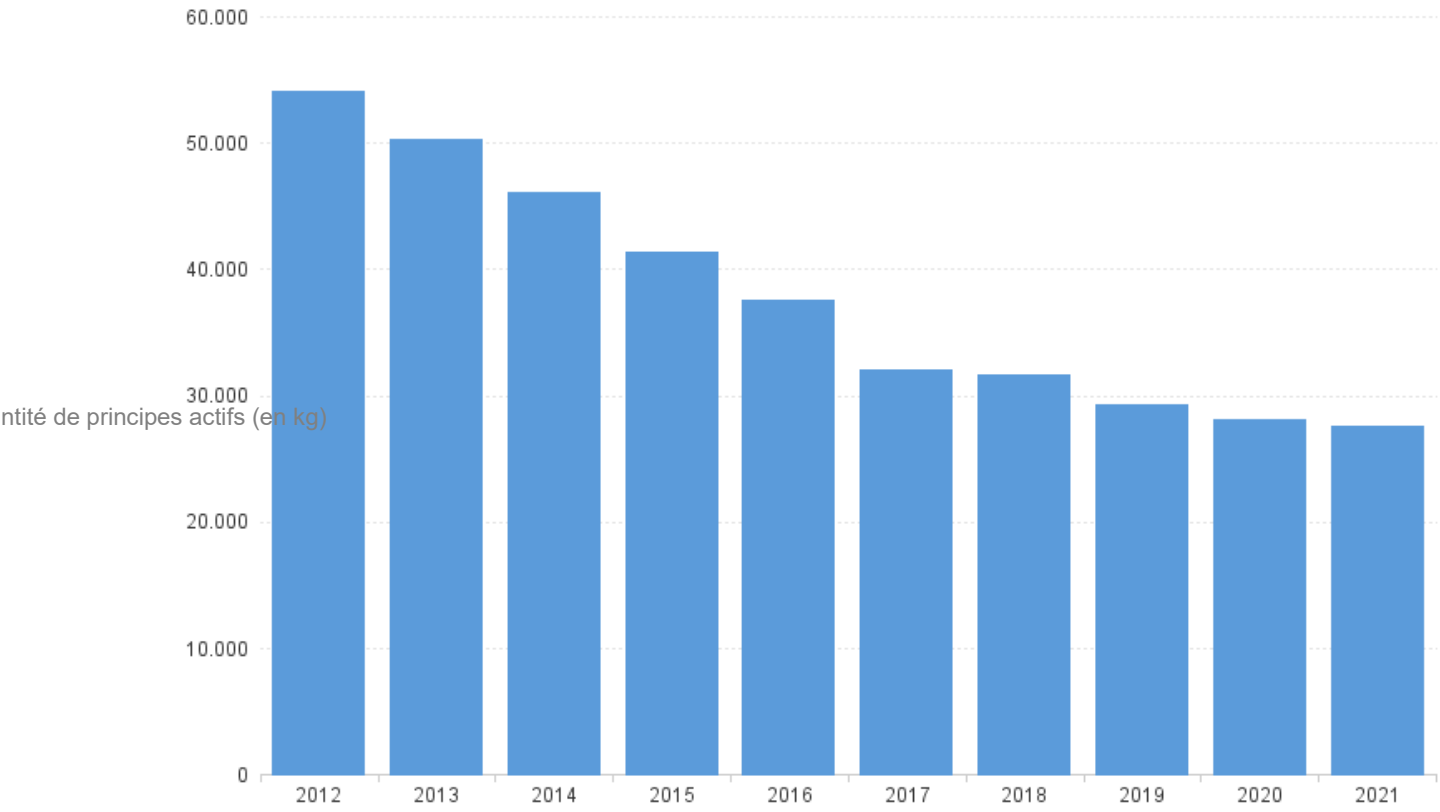

Graphique 1: Quantité de principes actifs (en kg) vendus pour les animaux de rente de 2012 à 2021 (source : rapport ARCH-Vet 2021).

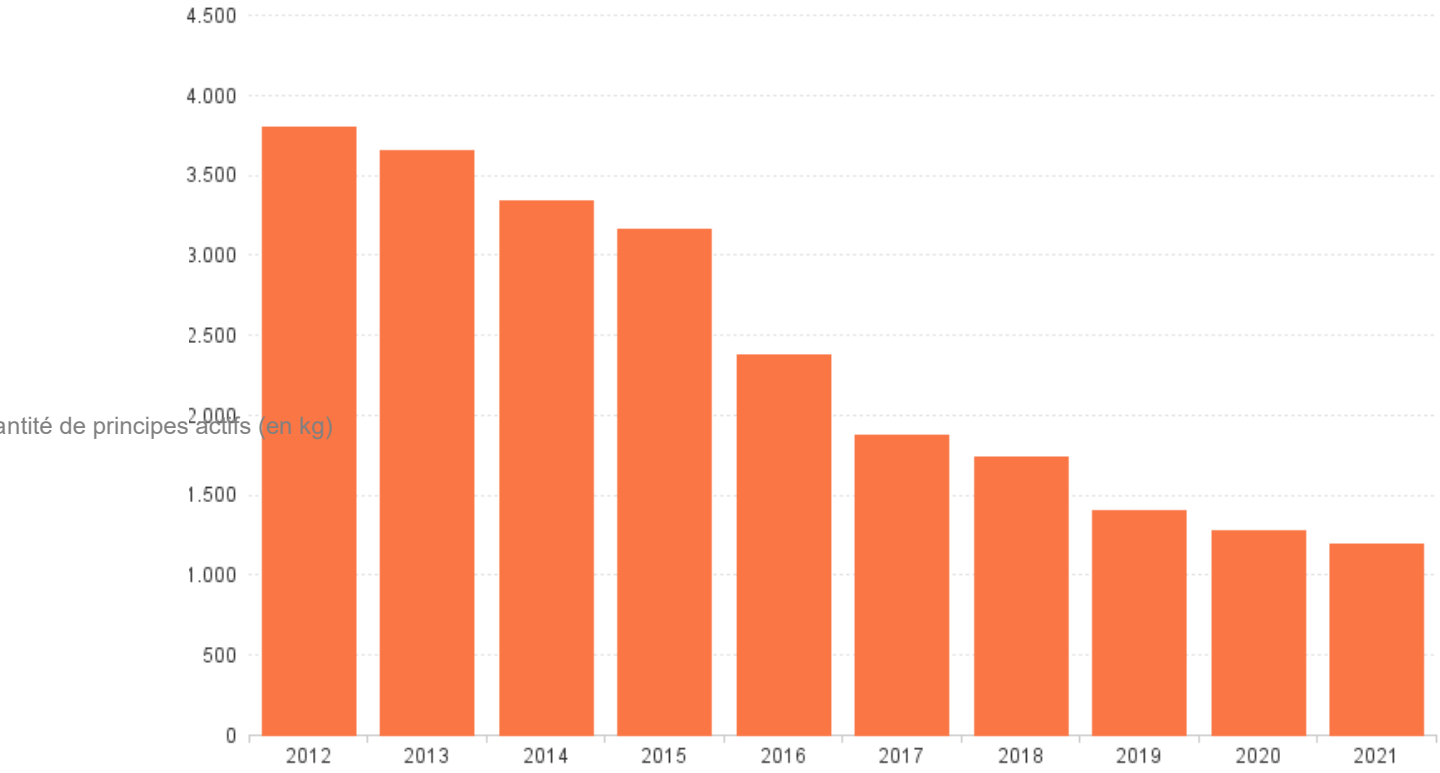

Graphique 2: Quantité de principes actifs critiques (en kg) vendus pour les animaux de rente de 2012 à 2021 (chiffres ajustés ; source : rapport ARCH-Vet 2021).

Les quantités de principes actifs indiquées dans le présent rapport ne peuvent être que partiellement comparées aux quantités vendues figurant dans le rapport ARCH-Vet. Cela vaut en particulier pour les animaux de compagnie. Le rapport ARCH-Vet ne prend en compte que les médicaments autorisés pour les animaux, et non les préparations à usage humain, lesquelles sont utilisées après reconversion en particulier pour les animaux de compagnie. De même, pour les animaux de compagnie, le rapport ARCH-Vet ne contient que les préparations autorisées exclusivement pour ces animaux. En revanche, il contient les préparations autorisées à la fois pour les animaux de compagnie et pour les animaux de rente dans son chapitre sur les animaux de rente. Quant au système d'information sur les antibiotiques en médecine vétérinaire (SI ABV), il comprend les données relatives à toutes les prescriptions portant sur des antibiotiques, qu'il s'agisse de médicaments vétérinaires, de médicaments de médecine humaine reconvertis, de préparations étrangères directement importées de l'étranger ou de préparations fabriquées selon une formule magistrale. Par contre, les préparations à usage externe (topique), y compris celles qui sont autorisées pour les animaux, ne sont pas enregistrées dans le SI ABV, mais elles figurent dans les données du rapport ARCH-Vet.

Sur la base des chiffres des ventes, il n'était pas possible jusqu'à présent de savoir pour quelles espèces animales et pour quels motifs les antibiotiques étaient administrés. De plus, le risque de développer une résistance ne dépend pas seulement de la quantité d'antibiotiques prescrits, mais aussi et surtout du nombre de traitements administrés aux animaux. C'est pour obtenir des informations plus précises sur l'usage des antibiotiques pour les différentes espèces animales et les différents types d'indications que le SI ABV a été mis en place. Aussi, depuis le 1er octobre 2019, les vétérinaires doivent enregistrer dans cette base de données tous les antibiotiques prescrits pour les animaux de compagnie et les animaux de rente.

Les vétérinaires ont rapidement mis en œuvre les changements techniques et administratifs qui s'imposaient pour appliquer de manière fiable l'obligation de saisie : ainsi, ils enregistrent les prescriptions d'antibiotiques en continu. Les premières analyses de 2020 ont montré dans quels domaines il était encore nécessaire d'optimiser la qualité des données. Celle-ci ne cesse de s'améliorer depuis que les vétérinaires reçoivent des retours sur leurs enregistrements.

Basé sur les données de 2020, le premier rapport sur les données du SI ABV portait sur le nombre de prescriptions, les quantités de principes actifs et le nombre de traitements concernant tant les animaux de compagnie que les animaux de rente (rapport sur les animaux de compagnie, rapport sur les animaux de rente). Le présent rapport indique pour la première fois le nombre de traitements pour 1000 animaux ainsi que le nombre de jours sous traitement antibiotique (jours de traitement) en rapportant ces deux indicateurs au nombre d'animaux que chaque espèce animale considérée compte en Suisse. De même, ce rapport utilise pour la première fois le total des consultations effectuées pour les animaux de compagnie comme une valeur de référence, en vue de substituer cet indicateur à la taille de la population considérée dès la prochaine évaluation. En 2021, certains cabinets médicaux délivrant des prescriptions d'antibiotiques pour les animaux de compagnie ont déjà saisi cette information sur une base volontaire ; à partir de 2022, cet enregistrement sera obligatoire.

1.2 Description des indicateurs

Les évaluations contenues dans le présent rapport se fondent sur les données relatives aux prescriptions vétérinaires annoncées en 2020 et 2021.

La **quantité de principes actifs** indique le poids (en kg) des principes actifs prescrits pour chaque catégorie d'animaux. La pertinence de cet indicateur est toutefois limitée, car les animaux ont besoin de principes actifs en quantité variable selon leur poids, et il existe des différences considérables entre les substances actives : les antibiotiques modernes sont administrés en

quantités beaucoup plus faibles que les plus anciens. À l'avenir, les quantités annuelles prescrites pour les différentes classes de principes actifs permettront de dégager des tendances et de fournir des indications importantes sur les domaines dans lesquels les mesures prises sont efficaces et ceux dans lesquels des efforts supplémentaires s'imposent si l'on veut parvenir à une utilisation appropriée.
Certaines annonces de prescriptions indiquant des quantités irréalistes de principes actifs (valeurs aberrantes) ont été exclues de l'analyse à l'aide d'une méthode statistique.
Le présent rapport traite toujours séparément les antibiotiques critiques[1] en raison de leur importance. Une exception à cette règle est faite au sujet des animaux de compagnie : pour des raisons de protection des données, il n'est en effet pas possible d'analyser séparément les principes actifs critiques (de 3e et 4e génération) de la classe des céphalosporines et les principes actifs plus anciens (de 1re et 2e génération), non critiques, prescrits pour ces animaux. C'est pourquoi ils sont regroupés dans les analyses par classe de principes actifs. En revanche, dans les analyses différenciées entre antibiotiques critiques et antibiotiques non critiques, mais qui ne font pas de distinction entre les classes de principes actifs, les principes actifs de la classe des céphalosporines peuvent être clairement distingués selon qu'ils sont critiques ou non, même pour les animaux de compagnie.

Le nombre de **prescriptions** donne un aperçu de la manière dont les antibiotiques sont prescrits. Les prescriptions annoncées peuvent concerner deux types de traitement : un *traitement individuel* ou un *traitement de groupe* (dans ce cas, la prescription d'un traitement vise plusieurs animaux). Il n'est donc pas possible de déduire directement le nombre de traitements du nombre de prescriptions. C'est pourquoi cet indicateur n'est plus utilisé que ponctuellement pour donner une idée de l'évolution au sein de certaines catégories d'animaux et des prescriptions du type *remise à titre de stock*.
Précisément, outre les *traitements individuels* et les *traitements de groupe*, les annonces peuvent concerner les prescriptions d'antibiotiques *remis à titre de stock*. Mais dans ce cas, comme il n'était pas possible de renseigner la catégorie d'animaux de rente, l'indication et le nombre d'animaux traités, il n'est pas possible non plus de mener des analyses détaillées. Il est probable que, pour des raisons administratives et par manque de temps, des prescriptions qui ne relèvent pas de ce type de prescription soient parfois renseignées comme telles. Les résultats montrent la nécessité d'une information à ce sujet et de mesures de soutien.

Le nombre de **traitements** d'animaux indique combien de traitements antibiotiques ont été administrés dans une catégorie d'animaux donnée. Il correspond au nombre total d'animaux indiqué dans les prescriptions établies pendant la période sous revue. Il est toutefois possible, notamment pour les chiens et les chats, que le traitement d'un animal ayant duré plusieurs jours n'ait pas été annoncé au SI ABV en une seule fois, mais qu'une annonce distincte ait été transmise pour chaque jour de traitement.

Le nombre de **jours de traitement** est le produit du nombre de traitements par la durée totale du traitement et de son effet. Le nombre de jours de traitement dépend non seulement de la durée pendant laquelle l'antibiotique a été administré, mais aussi de la durée d'action du principe actif concerné et de la formule de la préparation. Certains antibiotiques ne sont administrés qu'une seule fois, mais ont un effet de plusieurs jours. C'est pourquoi le nombre de jours de traitement, en particulier pour les préparations à effet prolongé, se prête mieux aux comparaisons que le nombre

---

[1] Les principes actifs critiques sont ceux des classes d'antibiotiques mentionnées dans l'annexe 5 de l'ordonnance sur les médicaments vétérinaires (OMédV, RS **812.212.27**). Ces classes d'antibiotiques comprennent les céphalosporines de 3e et 4e génération, les fluoroquinolones et les macrolides. Les chiffres des ventes (ARCH-Vet) indiquent un recul de l'utilisation de ces principes actifs critiques en Suisse depuis 2016. Ces antibiotiques ont été catégorisés comme antibiotiques critiques, car l'OMS estime qu'en médecine humaine ils font partie des antibiotiques d'importance critique les plus prioritaires. Ces principes actifs sont indispensables en médecine humaine pour le traitement des maladies infectieuses. C'est pourquoi ils doivent être utilisés de manière très restrictive et uniquement lorsque les antibiotiques de premier choix non critiques sont inefficaces. S'il faut les administrer, ils ne doivent l'être qu'après identification de l'agent pathogène et qu'une fois la preuve de leur efficacité établie par antibiogramme.

de traitements[2]. Cet indicateur est particulièrement pertinent lorsqu'on le rapporte au nombre d'individus de la population considérée, car il indique combien de jours par an en moyenne un animal de cette population est non seulement traité avec un antibiotique, mais aussi sous l'effet de cet antibiotique. Dans le présent rapport, le nombre de jours de traitement est toujours analysé proportionnellement à la population considérée.

Le présent rapport utilise deux indicateurs liés à la population : le **nombre de traitements pour 1000 animaux** et le **nombre de jours de traitement par animal**. La taille des populations d'animaux de rente a été déterminée sur la base du nombre d'animaux annoncé dans le système d'information sur la politique agricole (SIPA) (recensement du bétail ; effectif moyen) et du nombre moyen de rotations.
Il a parfois fallu regrouper des catégories d'animaux, car les classifications respectives du SI ABV et du SIPA sont différentes. Par exemple, pour les animaux de l'espèce bovine, tous les veaux et les bovins de 0 à 24 mois (veaux d'engraissement, d'élevage et de vaches allaitantes et bovins d'engraissement et d'élevage) ont dû être réunis en un seul groupe, car ils ne sont différenciés dans le SIPA que par l'âge et non par le type de production**Fehler! Textmarke nicht definiert.**.
L'interprétation de ces indicateurs doit tenir compte de certaines particularités. Ainsi, lorsque la catégorie d'animaux n'est pas spécifiée dans le SI ABV[3], il n'est pas possible d'intégrer les traitements correspondants aux analyses relatives à la taille de la population, et donc de les évaluer sous cet angle. En outre, la comparabilité est limitée lorsque le nombre d'animaux des populations considérées est déterminé selon des méthodes différentes, comme c'est le cas dans le SIPA, qui définit autrement la population des bovins, d'une part, et celle des autres espèces animales, d'autre part**Fehler! Textmarke nicht definiert.**.

Pour les animaux de compagnie, les annonces saisies dans le SI ABV n'ont été évaluées que pour les chiens, les chats et les équidés[4], car l'annonce des prescriptions d'antibiotiques n'est pas encore obligatoire pour les autres espèces.

Le présent rapport évalue les données des années 2020 et 2021. Les résultats relatifs à l'année 2020 peuvent différer légèrement des données publiées dans le rapport précédent. Cela s'explique par le fait que la méthode d'exclusion des valeurs aberrantes a été améliorée et que les critères d'exclusion ont été adaptés en conséquence. Il est également possible que l'état des données pour 2020 ait été légèrement modifié par des corrections apportées ultérieurement aux prescriptions annoncées par les vétérinaires.
En incluant les deux années, le présent rapport permet une première comparaison temporelle et donne des indications sur d'éventuelles tendances.

Le présent rapport contient aussi une annexe dans laquelle les lecteurs trouveront une documentation détaillée sur le traitement des données brutes, les données utilisées pour les graphiques, les classifications et les définitions utilisées dans le SI ABV telles que les types de prescription, les espèces animales et les catégories d'animaux de rente, ainsi que les détails de la classification des principes actifs. Cette annexe contient également des tableaux avec toutes les données représentées dans les graphiques ou mentionnées dans le corps du rapport.

---

2 Définitions et calculs, informations sur les rotations, sur les correspondances entre les catégories du SI ABV et du SIPA et sur les particularités de l'enquête concernant les effectifs de certaines espèces animales se trouvent dans l'annexe au présent rapport.

3 Cela concerne les types de prescription *remise à titre de stock* et les mentions « Autre (bovins) », « Autre (porcs) » ou « Autre (volaille) » dans les annonces de traitement.

4 Dans le SI ABV, les équidés sont par définition des animaux de compagnie, indépendamment de leur déclaration comme animaux de rente ou de compagnie dans la banque de données sur le trafic des animaux (BDTA).

1.3 Nombre de prescriptions annoncées chaque semaine

Du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2021, un total de 3 026 405 prescriptions vétérinaires ont été saisies dans le SI ABV, dont 1 223 803 concernaient des animaux de compagnie et 1 802 602 des animaux de rente. Au moment de l'établissement du présent rapport, 1139 cabinets et cliniques vétérinaires étaient enregistrés dans le SI ABV. 1034 cabinets ont enregistré des prescriptions au cours de la période d'évaluation 2020-2021, dont 971 pour des animaux de compagnie et 403 pour des animaux de rente. 340 cabinets ont annoncé des prescriptions pour des animaux de compagnie et des animaux de rente, 63 uniquement pour des animaux de rente et 631 uniquement pour des animaux de compagnie.
En ce qui concerne les animaux de rente, la majeure partie des prescriptions annoncées consistaient en des *traitements individuels* et des *remises à titre de stock*. Les prescriptions visant des traitements individuels sont déterminées par les saisons, car elles sont plus nombreuses pendant les mois froids de l'hiver (Graphique 3). Le nombre de prescriptions pour des *traitements de groupe par voie orale* est resté stable toute l'année, avec de légères variations saisonnières. Le nombre de *traitements de groupe par voie non orale* est également resté stable, mais à un niveau plus bas.

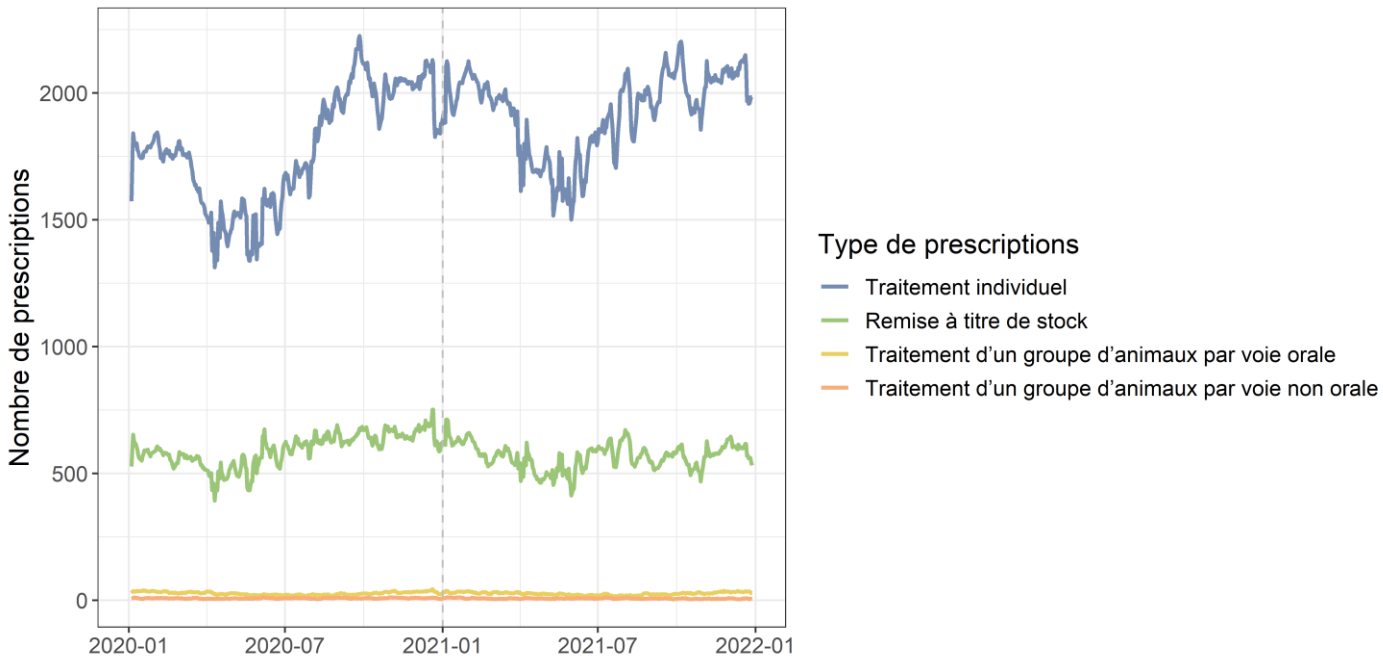

Graphique 3: Nombre de prescriptions pour des animaux de rente, du 1.1.2020 au 31.12.2021

Pour les animaux de compagnie, le schéma de prescription est resté globalement constant tout au long de l'année (Graphique 4). Les diminutions du nombre de prescriptions pour les chiens et les chats autour des fêtes de Pâques, de Pentecôte et de Noël sont frappantes. Pour les chats, une variation saisonnière des prescriptions semble se dessiner, car on observe une augmentation de leur nombre à partir de la fin de l'été, puis une diminution à partir de novembre. Les analyses des prochaines années montreront si ce phénomène se répète. Pour les équidés, le nombre de prescriptions annoncées est resté plutôt constant, et ce à toute saison.

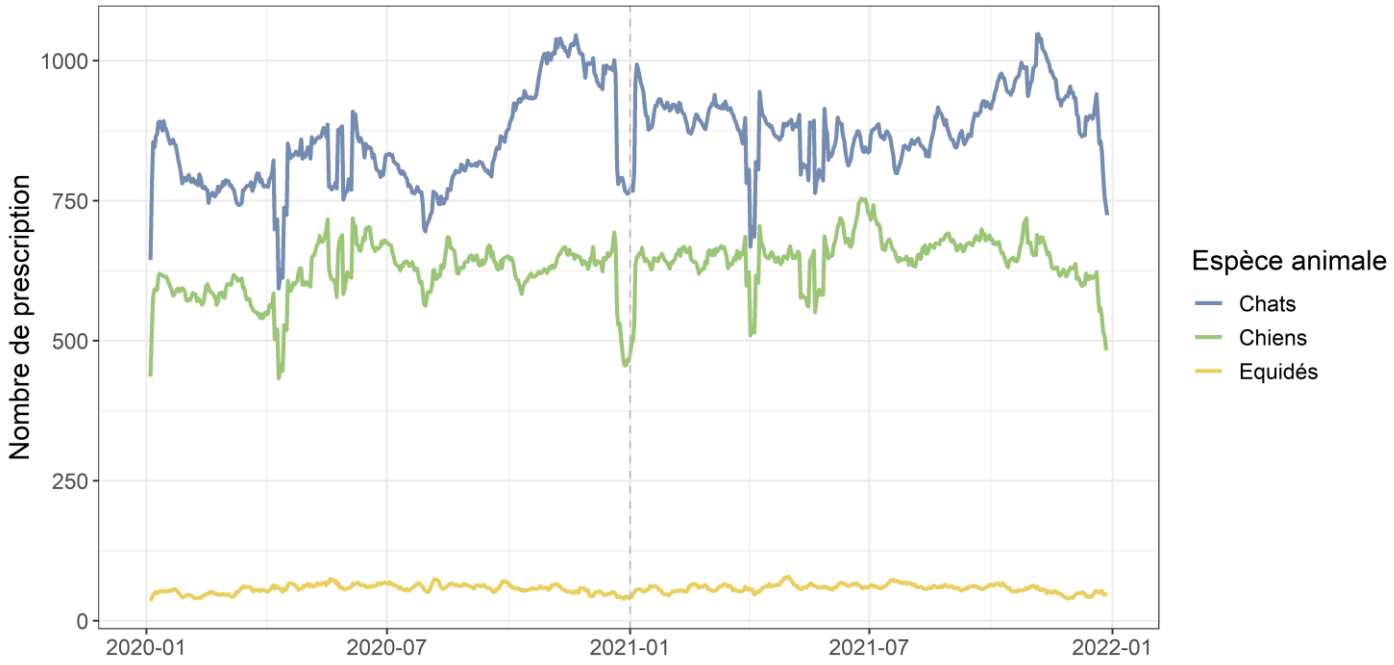

Graphique 4: Nombre de prescriptions pour des animaux de compagnie, du 1.1.2020 au 31.12.2021

2 Animaux de rente

2.1 Vue d'ensemble des indicateurs

L'évaluation des données du SI ABV donne une image précise des quantités de principes actifs prescrites aux différentes espèces animales et catégories d'animaux, ainsi que du nombre de prescriptions enregistrées et du nombre de traitements effectués. Le présent rapport donne également pour la première fois le nombre de traitements pour 1000 animaux et le nombre de jours de traitement par animal rapporté à la taille de la population d'animaux considérée.

Certaines catégories d'animaux de rente ne concernent que relativement peu d'élevages et donc peu d'animaux. Pour elles, le traitement d'un grand effectif au cours de l'année a un impact statistique massif et peut entraîner d'énormes fluctuations. Les lapins, les chèvres et les parentaux de volaille en sont des exemples. Ces fluctuations peuvent être encore plus marquées dans les évaluations portant uniquement sur les principes actifs critiques, à cause du plus petit nombre de traitements concernés.

2.1.1 Quantités de principes actifs

Globalement, les quantités de principes actifs prescrites en 2021 pour les animaux de rente ont diminué de 4,4 % par rapport à l'année précédente.
Comme en 2020, les quantités les plus élevées en chiffres absolus ont été prescrites d'abord pour les bovins, les plus grandes parts allant chez les veaux et bovins d'engraissement, et en second lieu pour les vaches laitières. Par rapport à 2020, on constate une légère baisse (- 3,6 %) chez les veaux et les bovins d'engraissement et une augmentation de 9,9 % chez les vaches laitières. Chez les bovins, une grande quantité de principes actifs a été prescrite *à titre de stock*, raison pour laquelle le type de production n'est pas spécifié (bovins non attribués) ; par rapport à l'année précédente, cette quantité a diminué de 4,5 %.
Chez les porcs, les quantités de principes actifs annoncées concernent, par ordre décroissant, les porcs d'engraissement et les porcelets allaités et sevrés, mais une grande part a également été remise *à titre de stock* (porcs non attribués). Par rapport à 2020, pour toutes les catégories d'animaux de rente porcins, la quantité de principes actifs est en recul. Selon la catégorie, la baisse oscille entre - 7,2 % et - 43,5 %. Comparées aux bovins et aux porcs, toutes les autres espèces animales reçoivent des principes actifs en quantités minimes, et la quantité prescrite *à titre de stock* (espèce animale non attribuée) a elle aussi diminué.

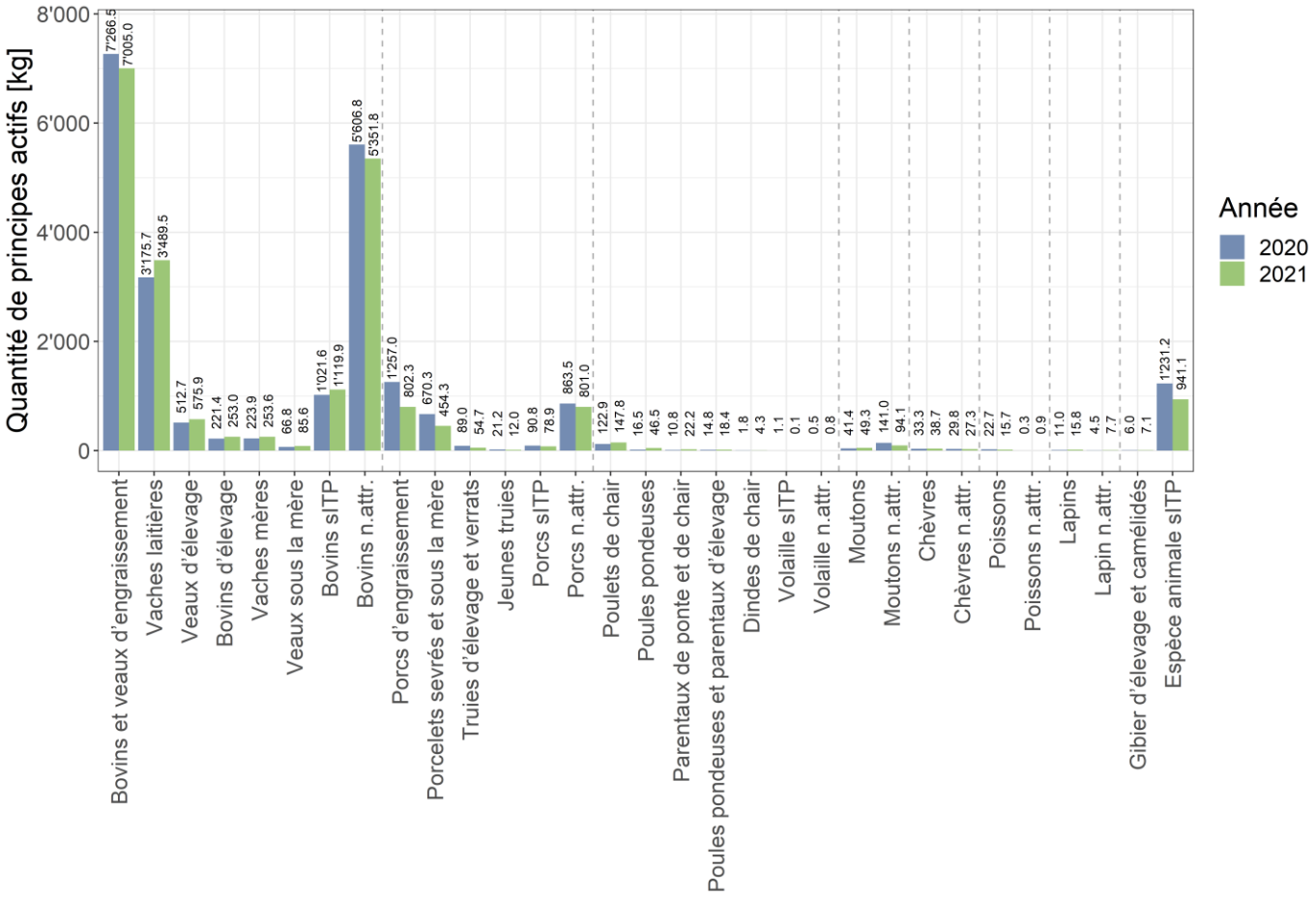

Graphique 5: Quantité de principes actifs utilisés par catégorie d'animaux de rente en 2020 et 2021[5]

Que représentent les graphiques 5 et 6 ?

Les quantités totales de principes actifs par catégorie d'animaux de rente. La quantité totale de principes actifs est le poids total de tous les principes actifs prescrits.

Que signifie le graphique 5 ?

L'indicateur mesurant la quantité de principes actifs utilisés est le seul à prendre en compte les antibiotiques prescrits *à titre de stock* ; il peut par conséquent être comparé d'une espèce animale à l'autre. Les traitements effectués avec ces principes actifs ne peuvent en revanche pas être analysés par nombre de traitements et par jours de traitement.

Même si elles n'ont pas été utilisées pour des traitements, mais détruites, les quantités restantes de principes actifs *remises à titre de stock* sont incluses dans les quantités indiquées ici.

Lorsque la quantité de principes actifs est indiquée sans être ventilée par substance active, il est fait abstraction des différences de poids entre molécules actives. De plus, les animaux lourds ont besoin d'une plus grande quantité de principes actifs que les animaux légers.

5 « n.attr. » (non attribué) : *remis à titre de stock*, donc pas de renseignement sur la catégorie d'animaux de rente concernée. Espèce animale n.attr. : pour laquelle l'espèce animale était indiquée « Autres ».
« sICAR » (sans indication de la catégorie d'animaux de rente) : catégorie d'animaux de rente indiquée « Autres » dans les annonces de traitements individuels et de groupe.

La quantité totale de principes actifs critiques a diminué de 9,8 % par rapport à l'année précédente. Cette quantité est la plus élevée chez les bovins et représente plus de 90 % de la quantité totale d'antibiotiques critiques prescrits. Au sein de l'espèce bovine et par rapport à toutes les autres catégories d'animaux de rente, les veaux et les bovins d'engraissement ont reçu, et de loin, la plus grande quantité. Toujours chez les bovins, on observe une baisse de 11 % par rapport à l'année précédente. La quantité de principes actifs critiques utilisée pour la volaille est comparativement la deuxième plus élevée ; elle a plus que doublé par rapport à l'année précédente.
Chez les porcs, la quantité de principes actifs des antibiotiques critiques a diminué de près de 24 %. Chez les lapins de rente, on constate une hausse massive, mais les quantités en chiffres absolus sont très faibles. La quantité d'antibiotiques critiques *remis à titre de stock* qui n'est attribuée à aucune espèce animale a diminué de 22,3 %.

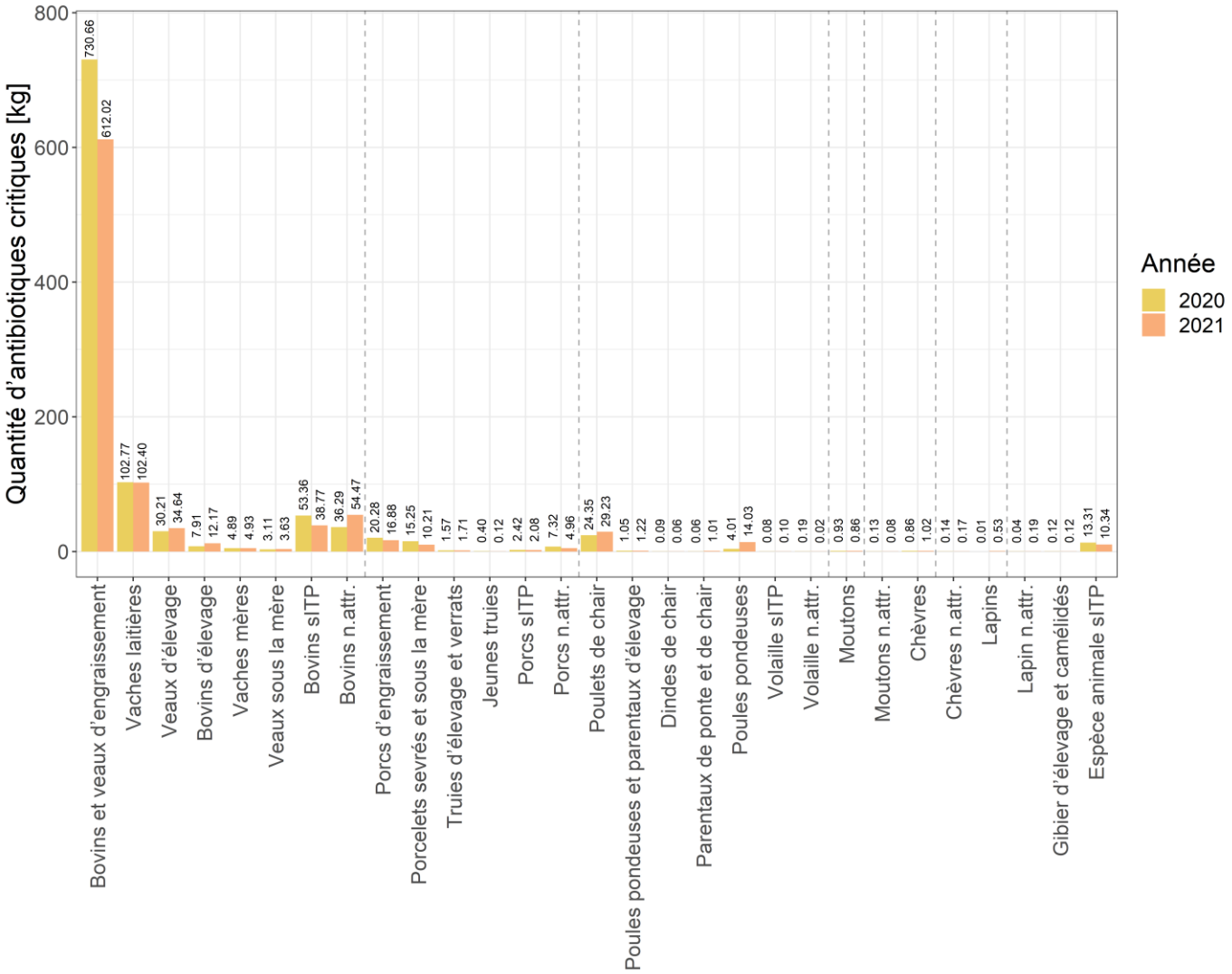

Graphique 6: Quantité de principes actifs utilisés (en kg) avec des antibiotiques critiques par catégorie d'animaux de rente[6]

6 « n.attr. » (non attribué) : *remis à titre de stock*, donc pas de renseignement sur la catégorie d'animaux de rente concernée. Espèce animale n.attr. : pour laquelle l'espèce animale était indiquée « Autres ».
« sICAR » (sans indication de la catégorie d'animaux de rente) : catégorie d'animaux de rente indiquée « Autres » dans les annonces de traitements individuels et de groupe.

Lorsque l'on compare les quantités de principes actifs en chiffres absolus entre les espèces animales au regard du risque de résistance aux antibiotiques, il convient de tenir compte du fait que les animaux lourds ont besoin d'une plus grande quantité que les animaux légers et que la quantité nécessaire pour un traitement varie considérablement selon les principes actifs.

2.1.2 Nombre de traitements d'animaux

Pour toutes les espèces animales à l'exception des porcs, on observe une augmentation du nombre de traitements en 2021 par rapport à l'année précédente. Il convient de noter que le nombre d'animaux dans la population de volaille a aussi augmenté entre 2020 et 2021, alors qu'il est resté stable chez les autres espèces[7]. C'est chez la volaille que le nombre de traitements est le plus élevé les deux années. Comparé à 2020, il a augmenté de 35,6 % en 2021. Rien que pour les poulets de chair, 10,9 millions de traitements ont été annoncés cette année-là. On enregistre également un grand nombre de traitements chez les poissons (environ 8,4 millions en 2021). Nous avons choisi de ne pas inclure la volaille et les poissons dans le Graphique 7 afin de pouvoir présenter les différences entre les autres catégories d'animaux de rente.

[7] Voir tableau 11 dans l'annexe.

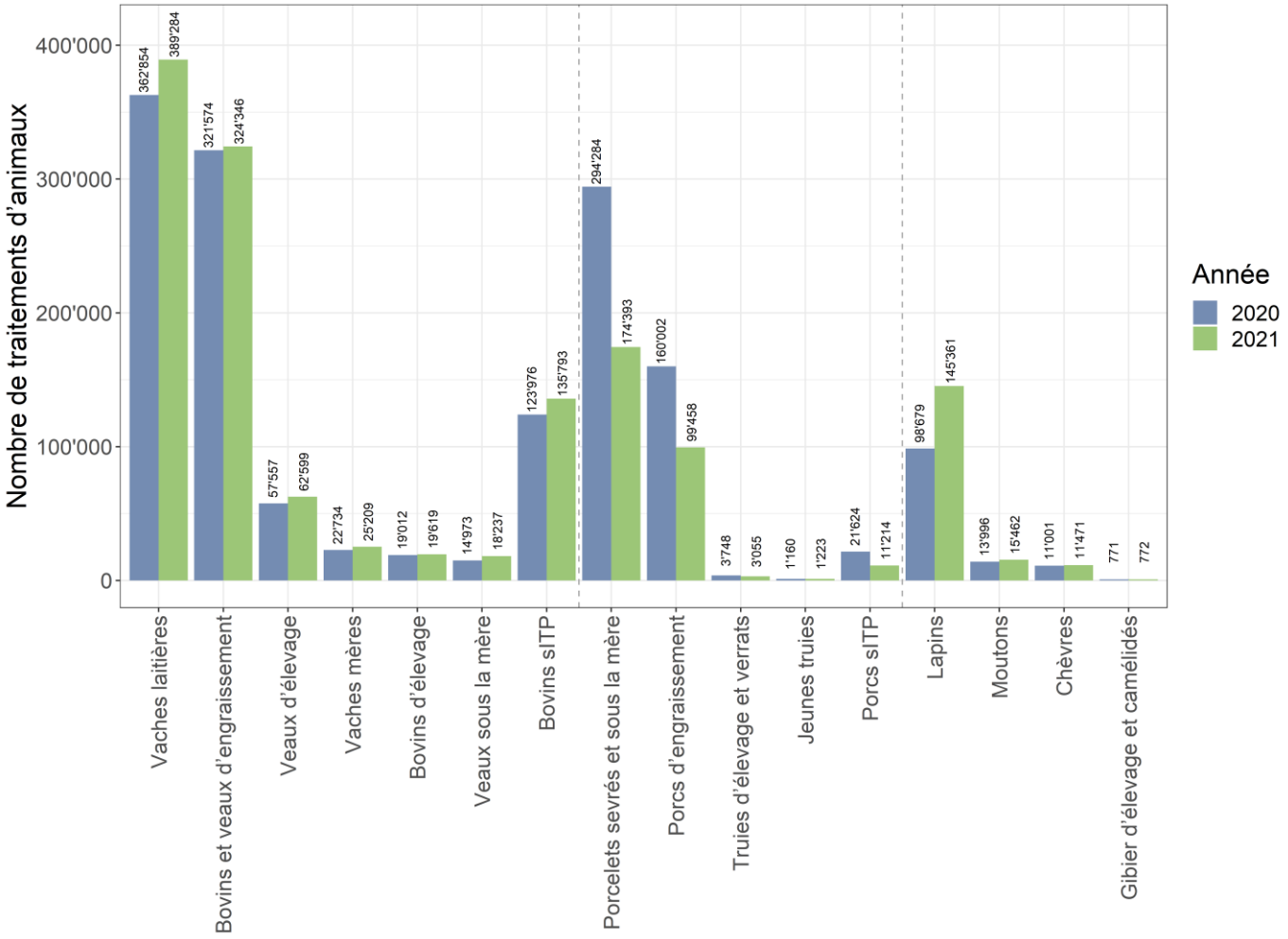

Graphique 7: Nombre de traitements par catégorie d'animaux de rente en 2020 et 2021 (ne sont pas représentés ceux de la volaille, environ 10,9 mio, et des poissons, environ 8,4 mio.)[8]

Que représentent les graphiques 7 et 8 ?

Le nombre de traitements, par catégorie d'animaux de rente et par année. Un traitement animal correspond à l'indication d'un animal traité dans une annonce de prescription.

Que signifie le graphique 7 ?

Si, en 2020, les vétérinaires ont annoncé 294 284 traitements pour les porcelets allaités et sevrés, ce nombre a fortement baissé en 2021, passant à 174 393. Le nombre de traitements ne correspond pas au nombre d'animaux traités, car les animaux peuvent être traités à plusieurs reprises. Les nombres absolus mentionnés permettent de savoir pour quelles catégories d'animaux les traitements sont comparativement plus ou moins nombreux.

Volaille et poissons mis à part, le plus grand nombre de traitements enregistrés en 2021 concerne les vaches laitières, avec une hausse de 7,3 % par rapport à l'année précédente. Viennent en deuxième position les veaux et les bovins d'engraissement. On constate une réduction massive par rapport à l'année précédente chez les porcs, en particulier chez les porcelets et les porcs d'engraissement, mais une augmentation assez forte chez les lapins – constat qui s'explique

8 « sICAR » (sans indication de la catégorie d'animaux de rente) : catégorie d'animaux de rente indiquée « Autres » dans les annonces de traitements individuels et de groupe.

principalement par le doublement du nombre de traitements en 2021 dans quelques élevages de grande taille.

Le nombre de traitements par antibiotiques critiques a globalement augmenté ; cependant, rapporté à l'ensemble des traitements, leur pourcentage a diminué, passant de 62,6 % à 53,7 %.
C'est chez la volaille que le nombre de traitements d'animaux avec des antibiotiques critiques a été le plus élevé (6,3 millions en 2021, score ne figurant pas dans le Graphique 8**Fehler! Verweisquelle konnte nicht gefunden werden.**). Chez les poissons, on n'a enregistré aucun traitement de ce type au cours des deux années.

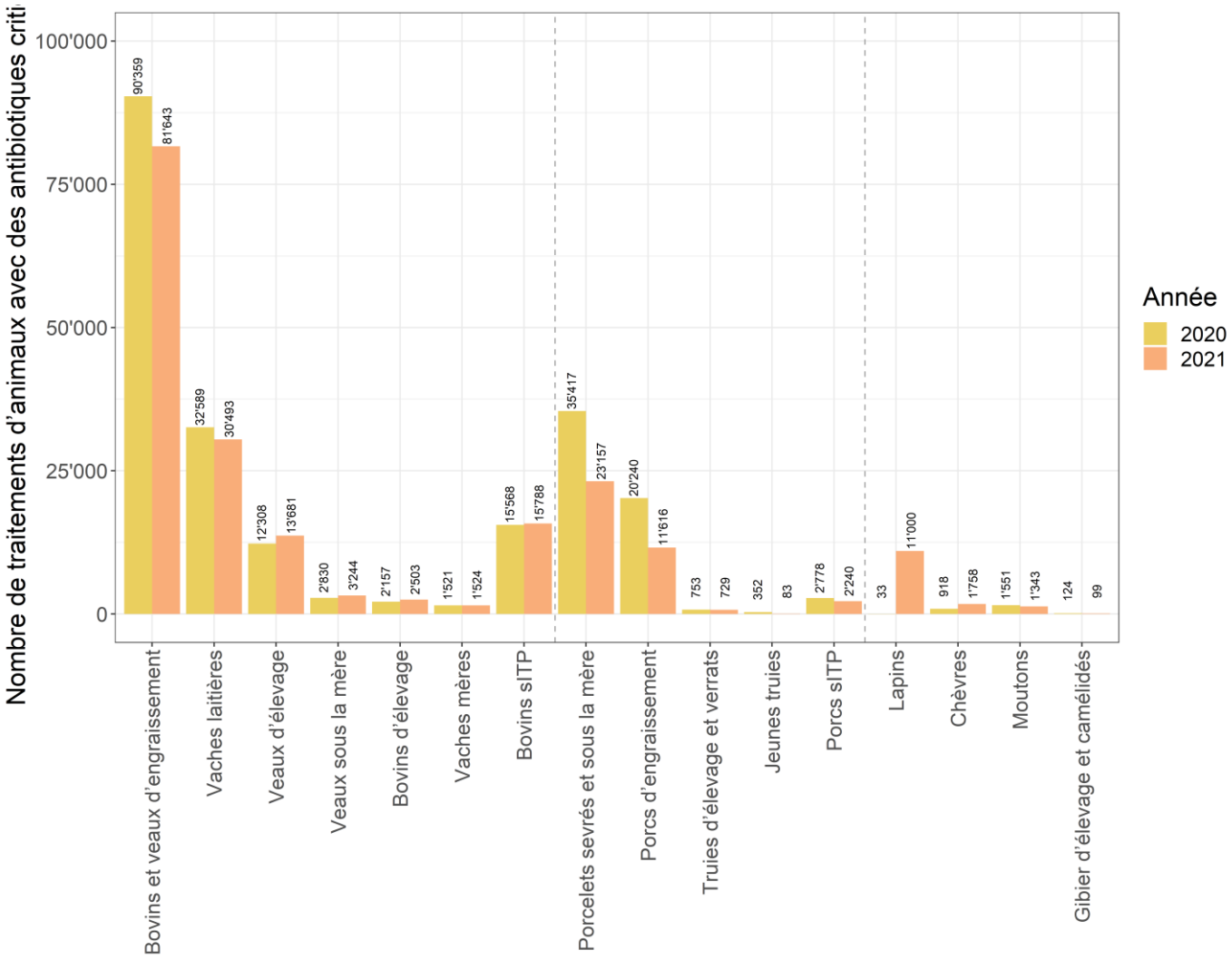

Graphique 8: Nombre de traitements avec des antibiotiques critiques par catégorie d'animaux de rente en 2020 et 2021 (env. 6,4 millions pour la volaille, et aucun pour les poissons, les deux catégories n'étant pas représentées)[9]

Par ordre décroissant, les traitements contenant des antibiotiques critiques ont été le plus nombreux en 2021 chez les veaux et les bovins d'engraissement, les vaches laitières, les porcelets allaités et sevrés et les porcs d'engraissement. Pour pratiquement toutes les catégories d'animaux de rente, on constate une diminution par rapport à l'année précédente ou simplement des variations

9 « sICAR » (sans indication de la catégorie d'animaux de rente) : catégorie d'animaux de rente indiquée « Autres » dans les annonces de traitements individuels et de groupe.

marginales. Les lapins font exception : dans leur cas, on observe une grande augmentation du nombre de traitements. Cela vient du fait qu'en 2020, aucun traitement avec des antibiotiques critiques n'avait été rapporté pour un grand élevage, alors qu'on en compte sept dans deux grands élevages en 2021. Comme une grande partie des lapins sont élevés dans quelques grands élevages, les fluctuations du nombre de traitements peuvent être importantes.

2.1.3 Nombre de traitements pour 1000 animaux

C'est chez les vaches laitières, les bovins d'élevage et d'engraissement, les lapins et les parentaux de volaille que le nombre de traitements pour 1000 animaux est le plus élevé (Graphique 9).
Cet indicateur est le plus bas en 2020 et en 2021 chez les dindes de chair, les moutons, les porcelets, les porcs d'engraissement, les jeunes truies et les poules pondeuses.
Il affiche en revanche la plus forte hausse durant ces deux années dans les catégories des lapins et des parentaux de volaille, et une baisse significative chez toutes les catégories de porcs, la volaille d'élevage et les dindes de chair.
Il convient ici de relever que, dans les différentes catégories d'animaux de rente, le nombre de traitements ne comprend que les données relatives aux traitements annoncés et que cela exclut les traitements qui ont pu être effectués grâce aux principes actifs *remis à titre de stock*. Or il existe de grandes différences entre espèces animales en ce qui concerne les quantités *remises à titre de stock*. De plus, il est probable qu'au sein d'une espèce animale, les quantités ne soient pas réparties de manière égale entre les différentes catégories d'animaux. Or ces différences de répartition influencent grandement le nombre de traitements. Il faut en tenir compte dans l'appréciation des résultats.

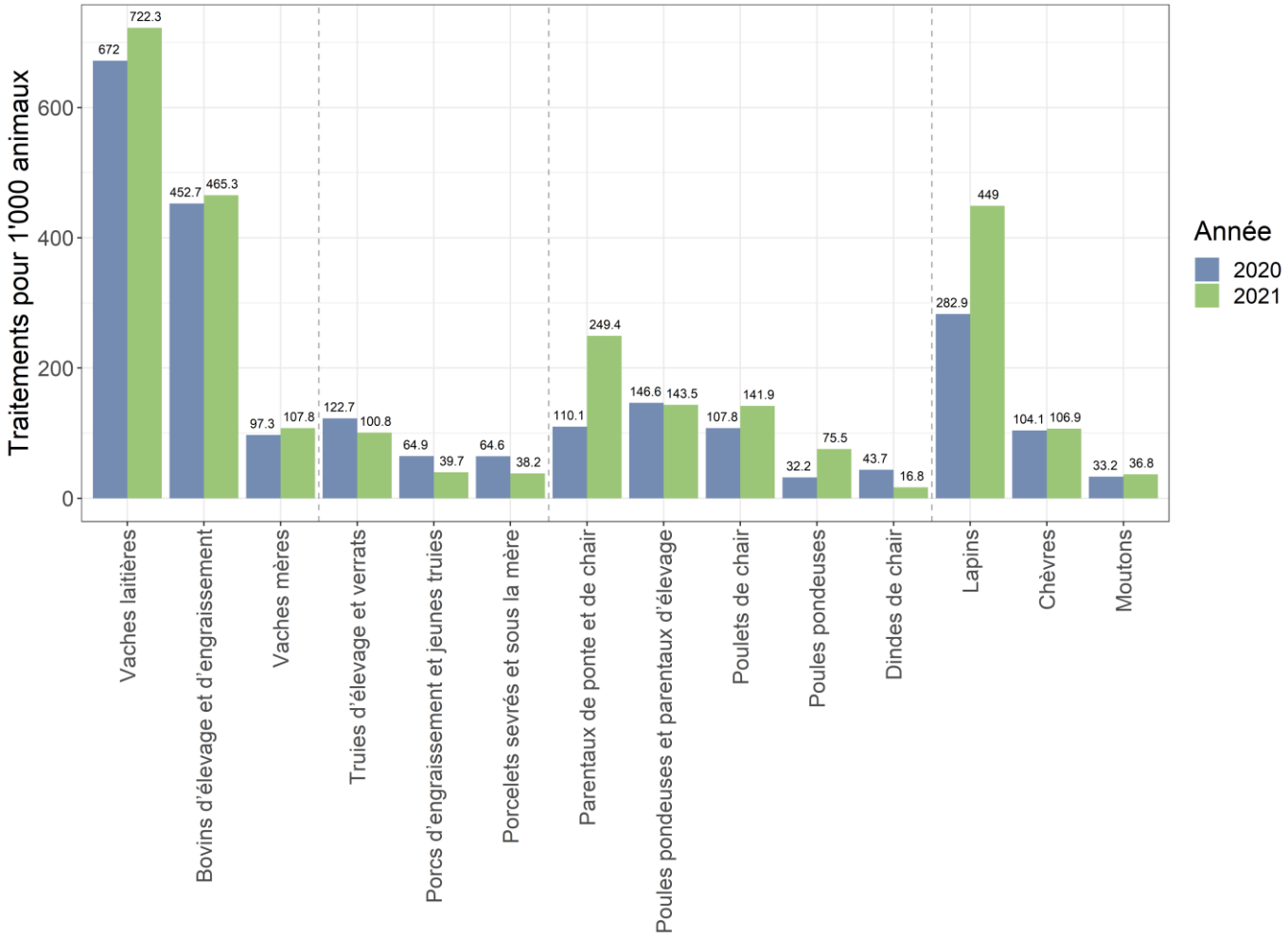

Graphique 9: Nombre de traitements pour 1000 animaux, par catégorie d'animaux de rente combinée[10]

Que représentent les graphiques 9 et 10 ?

Le nombre de traitements pour 1000 animaux, par catégorie d'animaux et par année.

Que signifie le graphique 9 ?

En moyenne, 722 traitements ont été administrés en Suisse pour chaque cohorte de 1000 vaches laitières. Cela ne signifie pas que 720 vaches laitières ont été traitées une seule fois, puisqu'elles peuvent l'être à plusieurs reprises dans l'année. Il se peut qu'une moitié des vaches ait été traitée deux fois et l'autre moitié pas du tout. Cet indicateur ne permet pas de savoir combien de vaches ont été traitées une fois, deux fois, plus souvent encore ou pas du tout.

[10] Les poissons, les camélidés et le gibier d'élevage ne figurent pas sur le graphique. Pour les poissons, il n'existe pas de chiffrage de la population. Le gibier d'élevage et les camélidés ne feront l'objet d'un décompte individuel dans le SI ABV qu'à partir de 2022 et ne sont donc pas mentionnés ici.

Les traitements pour 1000 animaux les plus nombreux avec des antibiotiques critiques concernent, par ordre décroissant, les bovins d'élevage et d'engraissement, les poulets de chair et la volaille d'élevage (Graphique 10). La plus forte hausse a été enregistrée chez les lapins et les parentaux de volaille. Dans ces deux catégories, les élevages sont généralement de taille réduite et il n'y en a que peu qui comptent de grands effectifs : si l'un de ceux-ci a besoin de traitements, cela se traduit par une nette hausse de cet indicateur.

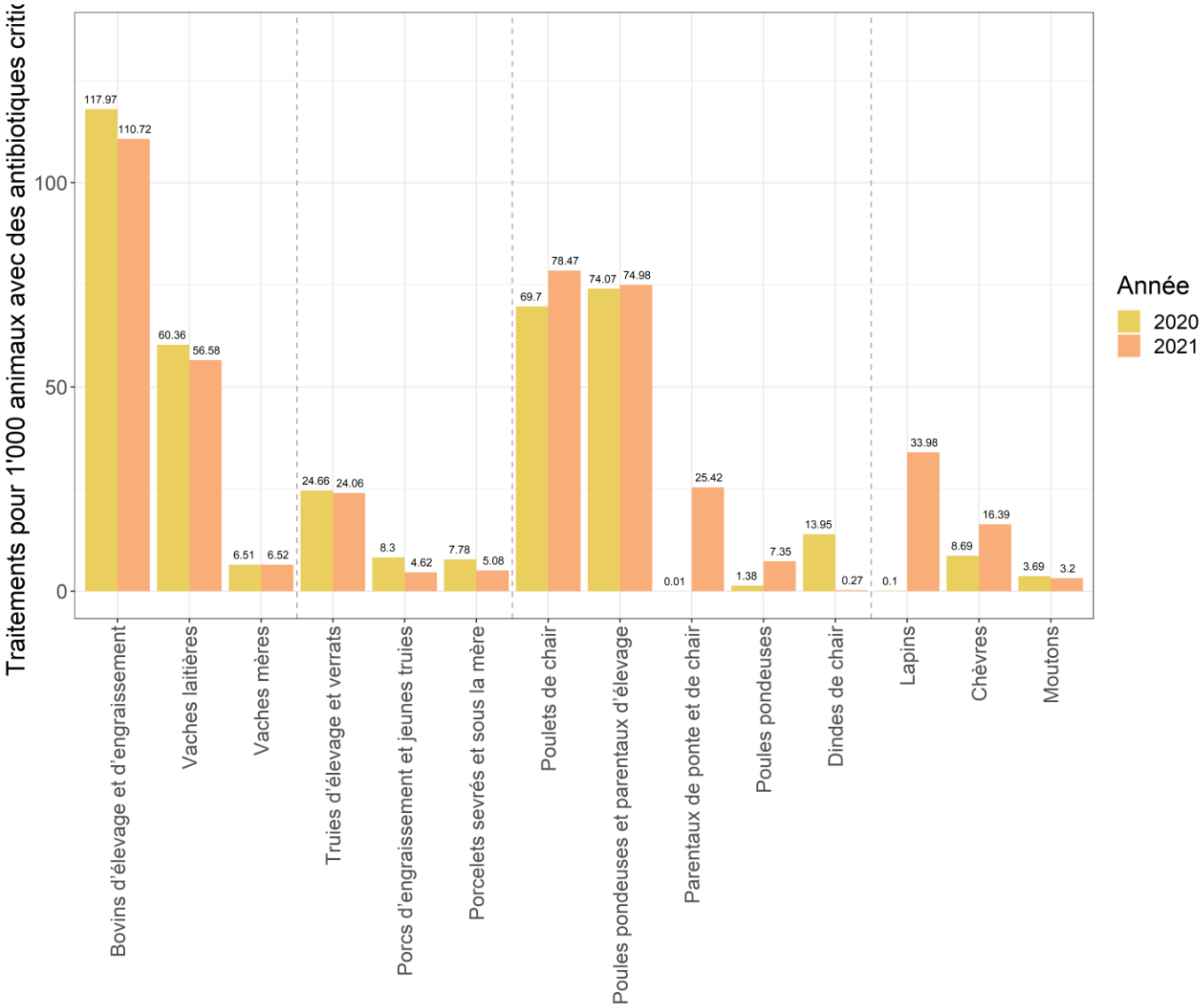

Graphique 10: Nombre de traitements avec des antibiotiques critiques pour 1000 animaux, par catégorie d'animaux de rente combinée, en 2020 et 2021[11]

[11] Les poissons, les camélidés et le gibier d'élevage ne figurent pas sur le graphique. Pour les poissons, il n'y a pas de chiffrage de la population. Le gibier d'élevage et les camélidés ne feront l'objet d'un décompte séparé dans le SI ABV qu'à partir de 2022 et ne sont donc pas mentionnés ici.

2.1.4 Nombre de jours de traitement par animal rapporté à la population de la catégorie d'animaux considérée

Le plus grand nombre de jours de traitement par animal rapporté à la population de la catégorie d'animaux considérée concerne, par ordre décroissant, les lapins, les bovins d'élevage et d'engraissement, les vaches laitières et les parentaux de volaille. Outre le nombre de traitements (ch. 2.1.2 ci-dessus), les traitements avec des principes actifs à courte durée d'action administrés sur une durée nettement supérieure aux cinq jours habituels ont un impact important sur cet indicateur. Ce fut en particulier le cas de certains traitements prescrits pour des lapins.
Dans l'ensemble, les valeurs de cet indicateur se situent à peu près au même niveau en 2020 et en 2021, excepté chez les porcs, pour lesquels cette évaluation fait apparaître un net recul, quelle que soit la catégorie d'animaux.

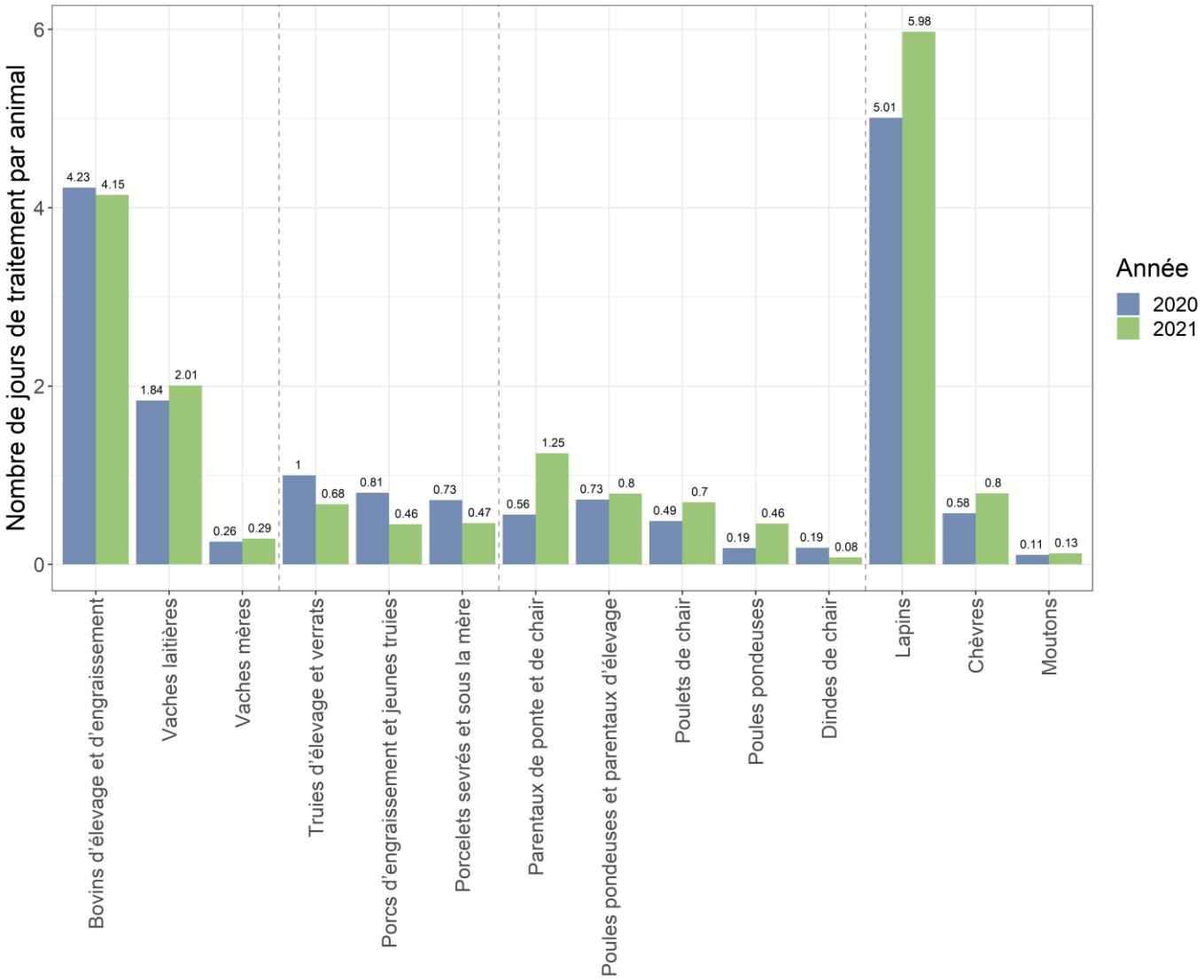

Graphique 11: Jours de traitement par animal et par catégorie d'animaux de rente combinée, en 2020 et 2021[12]

[12] Les poissons, les camélidés et le gibier d'élevage ne figurent pas sur le graphique. Pour les poissons, il n'existe pas de chiffrage de la population. Le gibier d'élevage et les camélidés ne feront l'objet d'un décompte séparé dans le SI ABV qu'à partir de 2022 et ne sont donc pas mentionnés ici.

Le nombre de jours de traitement avec des antibiotiques critiques par animal est plus faible que celui concernant tous les traitements antibiotiques en raison du nombre plus faible de ces traitements (

Que représentent les graphiques 11 et 12 ?

Le nombre moyen de jours de traitement par animal et par catégorie d'animaux de rente. Le nombre de jours de traitement est la somme des jours de traitement à l'antibiotique et de ceux durant lesquels l'antibiotique exerce son effet, multipliée par le nombre d'animaux traités et divisée par le nombre d'individus de la catégorie d'animaux considérée.

Que signifie le graphique 11 ?

En moyenne, chaque porcelet a été traité pendant 0,46 jour en 2021. Il se peut qu'une moitié d'entre eux ait été traitée pendant 0,92 jour et l'autre pas du tout. Cet indicateur ne permet pas de savoir combien de porcelets ont été traités et pendant combien de temps. Il s'agit d'une moyenne pour tous les animaux de la catégorie d'animaux considérée, et pas seulement pour les animaux traités.

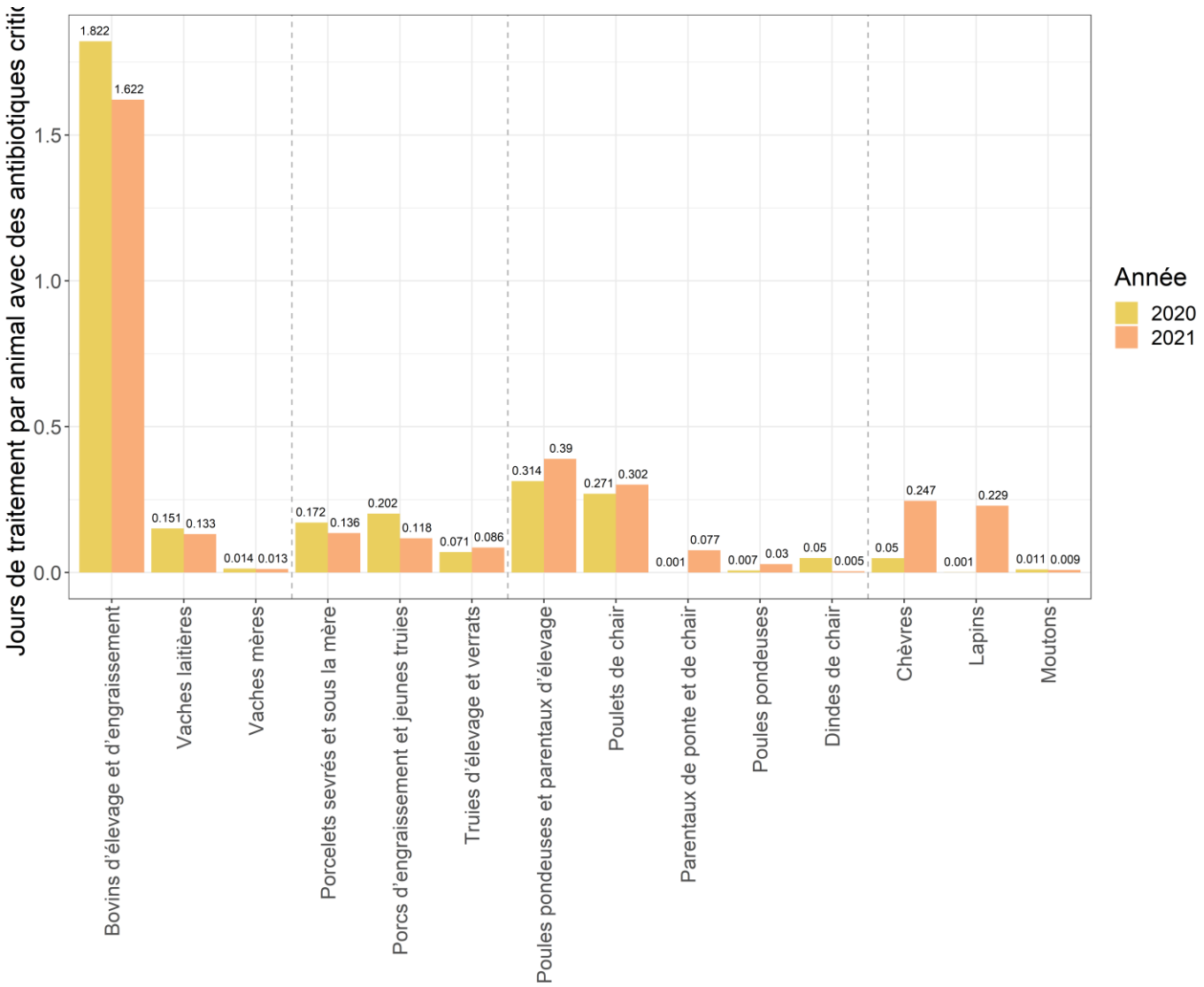

Graphique 12). Les bovins d'élevage et d'engraissement, la volaille d'élevage et les poulets de chair, les chèvres et les lapins sont les catégories d'animaux comptant le plus grand nombre de jours de traitement par animal. On constate une réduction de la durée de traitement dans la plupart des catégories d'animaux de rente. En 2021, cet indicateur a affiché une forte hausse par rapport à l'année précédente chez les chèvres, les lapins et les parentaux de volaille.

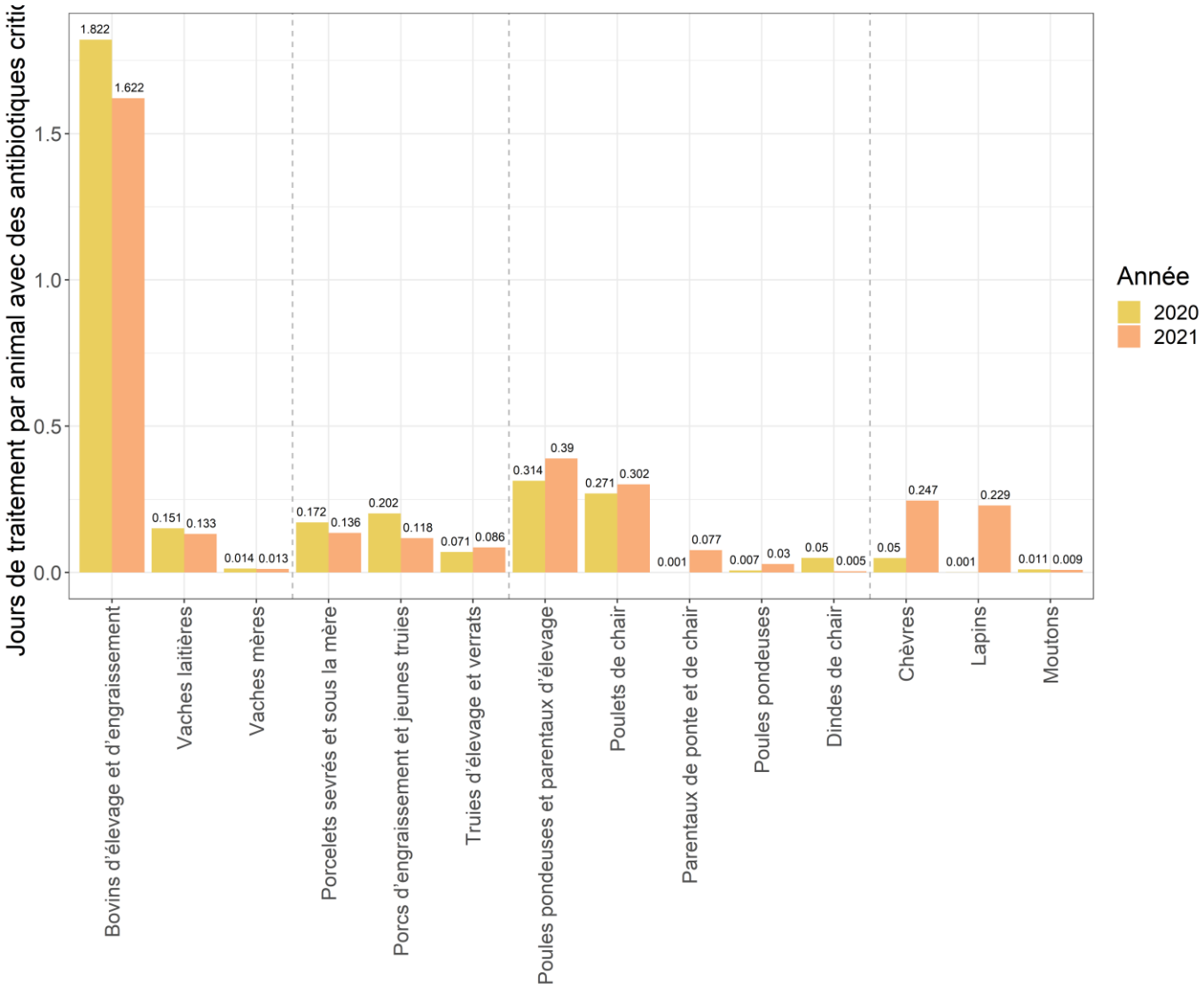

Graphique 12: Jours de traitement avec des principes actifs critiques par animal et par catégorie d'animaux de rente combinée, en 2020 et 2021[13]

2.1.5 Classement des catégories d'animaux de rente en fonction des indicateurs rapportés à la population considérée

Le Graphique 13 donne le classement des catégories d'animaux de rente qui apparaissent dans les graphiques précédents. Cela permet de repérer facilement la position de chaque catégorie d'animaux dans le classement de tous les indicateurs analysés. L'annexe au présent rapport contient un autre graphique similaire, mais qui concerne les indicateurs ne se rapportant pas au nombre d'animaux de la population considérée.
L'objectif est de récapituler le classement des précédentes analyses et non d'établir un classement des catégories d'animaux.

[13] Les poissons, les camélidés et le gibier d'élevage ne figurent pas sur le graphique. Pour les poissons, il n'existe pas de chiffrage de la population. Le gibier d'élevage et les camélidés ne feront l'objet d'un décompte séparé dans le SI ABV qu'à partir de 2022 et ne sont donc pas mentionnés ici.

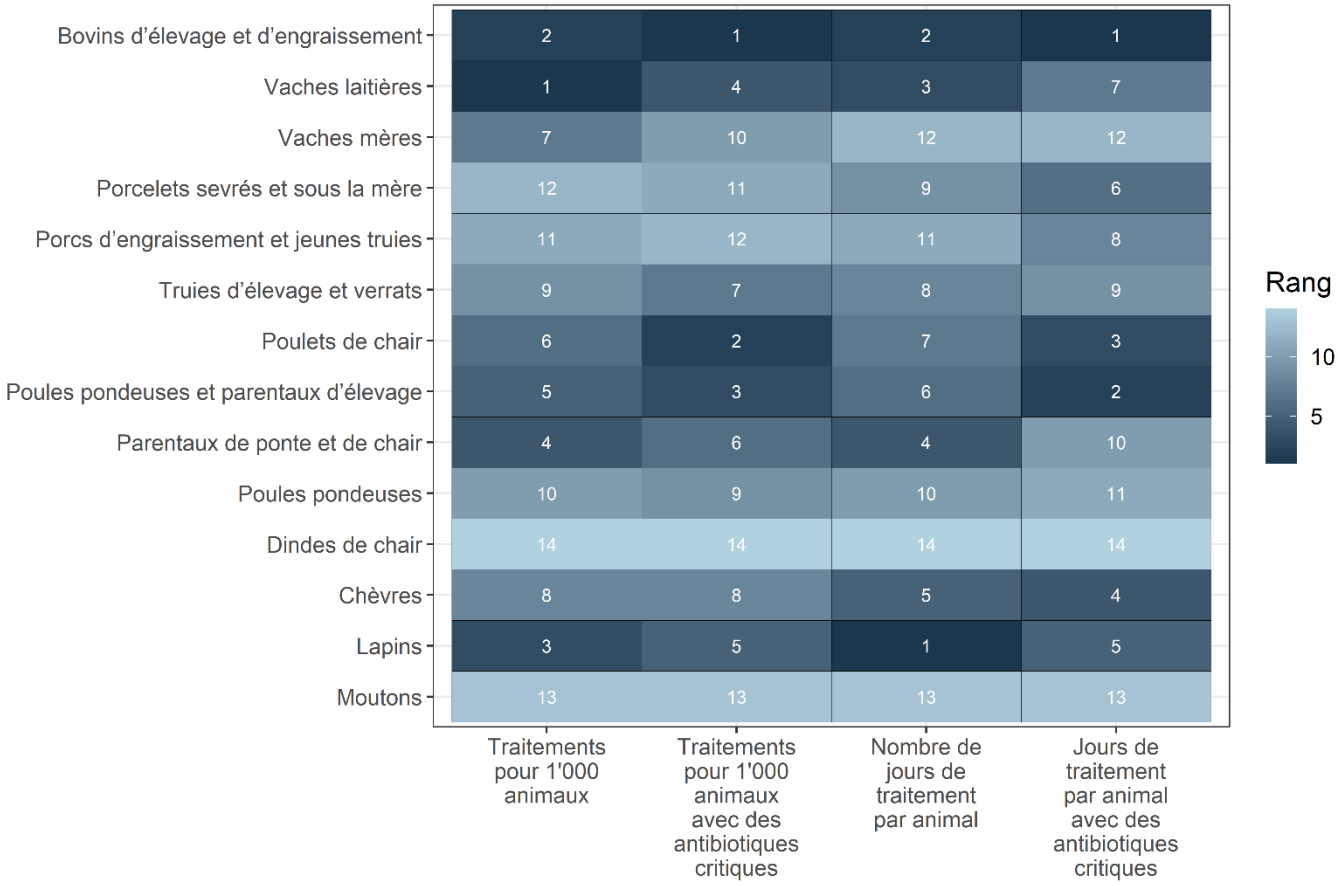

Graphique 13: Classement des catégories d'animaux de rente au regard des indicateurs rapportés à la population considérée. De haut en bas : catégories d'animaux de rente, et de gauche à droite : résultats repris des graphiques précédents[14].

[14] Les poissons, les camélidés et le gibier d'élevage ne figurent pas sur le graphique. Pour les poissons, il n'existe pas de chiffrage de la population. Le gibier d'élevage et les camélidés ne feront l'objet d'un décompte séparé dans le SI ABV qu'à partir de 2022 et ne sont donc pas mentionnés ici.

2.2 Évaluations détaillées supplémentaires

2.2.1 Prescriptions et types de prescription

En 2021, les vétérinaires ont annoncé 920 750 prescriptions pour les animaux de rente, ce qui représente une hausse de 4,4 % par rapport à l'année précédente. Celle-ci s'explique par le nombre accru des *traitements individuels* (+ 7,8 %), alors que le nombre des autres traitements a baissé, en particulier celui des *traitements de groupe par voie non orale* (- 13,4 %).

22,5 % des prescriptions annoncées en 2021 étaient des *remises à titre de stock* ; leur nombre a diminué (- 10 808), ce qui représente un recul de 5 % par rapport à l'année précédente. L'annonce de ce type de prescription requiert l'indication de l'espèce animale, mais pas celle de la catégorie d'animaux, ni le motif du traitement, ni le nombre d'animaux traités. Par conséquent, de nombreuses évaluations ne peuvent inclure les prescriptions de ce type.

Tableau 1: Nombre de prescriptions par type de prescription pour les animaux de rente en 2020 et 2021

Type de prescription	Nombre de prescriptions en 2020	Nombre de prescriptions en 2021	Δ 2020-21, en %
Traitement individuel	651 207	701 717	7,8 %
Remise à titre de stock	217 820	207 012	- 5,0 %
Traitement de groupe par voie orale	10 004	9 577	- 4,3 %
Traitement de groupe par voie non orale	2 821	2 444	- 13,4 %
Total	**881 852**	**920 750**	**4,4 %**

Au total, le nombre de traitements prescrits en 2021 pour les animaux de rente a affiché une hausse de 20,3 % par rapport à l'année précédente.
Bien que les *traitements de groupe par voie orale* ne représentent que 1,04 % de toutes les prescriptions, ils concernent plus de 96,6 % de tous les traitements annoncés (Tableau 1 et Tableau 2), ce qui représente une hausse de 20,8 % par rapport à l'année précédente. Quant au nombre de *traitements de groupe par voie non orale*, il affiche un recul de 22,5 %.
L'augmentation du nombre de *traitements individuels* et de *traitements de groupe par voie orale* peut s'expliquer par la volonté de réduire les prescriptions de type *remise à titre de stock*.

Tableau 2: Nombre de traitements par type de prescription pour les animaux de rente en 2020 et 2021

Type de prescription	Nombre de traitements en 2020	Nombre de traitements en 2021	Δ 2020-21, en %
Traitement de groupe par voie orale	17 364 290	20 978 896	20,8 %
Traitement individuel	651 210	704 020	8,1 %
Traitement de groupe par voie non orale	36 953	28 626	- 22,5 %
Remise à titre de stock	-	-	-
Total	**18 052 453**	**21 711 542**	**20,3 %**

Bien qu'ils ne représentent que 1,04 % de toutes les prescriptions en 2021, les *traitements de groupe par voie orale* utilisent les plus grandes quantités de principes actifs (39,85 %, Tableau 3). Cela s'explique par le grand nombre d'animaux qu'ils concernent. En revanche, les *traitements individuels* représentent seulement 26,73 % de la quantité de principes actifs utilisés, et les *traitements de groupe par voie non orale,* moins de 0,25 %. Quant aux antibiotiques prescrits *à titre de stock*, ils représentent 33,18 % de la quantité totale de principes actifs, soit un recul de 8,3 % par rapport à l'année précédente.
Toute analyse est compliquée et toute conclusion à relativiser en raison de la part importante des prescriptions de type *remise à titre de stock* et des données lacunaires les concernant (voir **Fehler! Verweisquelle konnte nicht gefunden werden.** ci-après).

Tableau 3: Quantité de principes actifs et de principes actifs critiques par type de prescription en 2020 et 2021

Type de prescription	Quantité de principes actifs en2020 (kg)	Quantité de principes actifs critiques en 2020 (kg)	Quantité de principes actifs en 2021 (kg)	Quantité de principes actifs critiques en 2021 (kg)	Δ 2020-21, en %, pour les principes actifs	Δ 2020-21, en %, pour les principes actifs critiques
Traitement de groupe par voie orale	9 549,00	797,45	8 676,37	681,94	- 9,1 %	- 14,5 %
Traitement individuel	5 285,58	196,59	5 819,81	198,54	10,1 %	1,0 %
Remise à titre de stock	7 877,67	57,39	7 224,67	70,20	- 8,3 %	22,3 %
Traitement de groupe par voie non orale	64,77	10,24	54,36	7,16	- 16,1 %	- 30,1 %
Total	**22 777,01**	**1 061,66**	**21 775,20**	**957,83**	**- 4,4 %**	**- 9,8 %**

S'agissant de la quantité de principes actifs critiques, c'est pour les *traitements de groupe par voie orale* qu'elle a été la plus importante en chiffres absolus, représentant 71,2 % de la quantité totale d'antibiotiques critiques prescrits en 2021. Cela vient notamment du fait que la plupart des prémélanges pour aliments médicamenteux autorisés composés de plusieurs principes actifs contiennent au moins un principe actif critique.
La part des principes actifs critiques *remis à titre de stock* semble faible (7,3 %), mais leur remise n'est autorisée que dans des cas exceptionnels bien définis (voir **Fehler! Verweisquelle konnte nicht gefunden werden.** ci-après). Une augmentation de 22,3 % a été enregistrée entre 2020 et 2021 ; cela indique que la sensibilisation des vétérinaires n'a pas encore porté ses fruits.

2.2.2 Quantité de principes actifs par classe de principes actifs

Chez les animaux de rente, 254 préparations différentes contenant des antibiotiques ont été prescrites en 2021. Parmi elles, 48 (18,9 %) contenaient deux principes actifs ou plus. Lorsqu'une préparation contient plusieurs principes actifs appartenant à différentes classes, chacun d'entre eux est mentionné dans sa classe[15]. Selon l'annexe 5 de l'OMédV, les classes de principes actifs critiques comprennent les céphalosporines de 3e et 4e génération, les fluoroquinolones et les macrolides. Lorsque les prescriptions sont annoncées dans le SI ABV, une distinction est faite entre les médicaments vétérinaires autorisés en Suisse, les médicaments à usage humain autorisés en Suisse et les médicaments vétérinaires importés de l'étranger. Parmi les préparations déclarées en 2021, 53 étaient des préparations importées et 16 des préparations à usage humain.

La quantité totale d'antibiotiques prescrits en 2021 a diminué de 4,4 % par rapport à l'année précédente (Tableau 4). La baisse la plus importante concerne les polymyxines (- 41,9 %), les macrolides (- 14,7 %) et les sulfonamides (- 14,5 %). En revanche, on note une hausse de 26,9 % pour les fluoroquinolones, de 17,6 % pour les amphénicoles et de 15,9 % pour les céphalosporines de 1re et 2e génération.
Par ordre décroissant, les quatre classes de principes actifs prescrites en plus grande quantité sont les pénicillines, les sulfonamides, les tétracyclines et les aminoglycosides (Tableau 4). Parmi les classes d'antibiotiques critiques, celle des macrolides est celle qui a été prescrite en plus grande quantité, suivie de celle des fluoroquinolones. Le groupe « Autres » comprend les principes actifs appartenant aux classes des dérivés de la diaminopyrimidine, des lincosamides, des pleuromutilines et des antibiotiques polypeptidiques hors polymyxines.

[15] Pour les exceptions, voir l'annexe.

Tableau 4: Quantité de principes actifs par classe de principes actifs en 2020 et 2021

Classe de principes actifs	Quantité de principes actifs en 2020 (kg)	Quantité de principes actifs en 2021 (kg)	Δ 2020-21, en %
Pénicillines	7 402,75	7 743,02	4,6 %
Sulfonamides	6 613,25	5 652,34	- 14,5 %
Tétracyclines	4 960,03	4 576,57	- 7,7 %
Aminoglycosides	1 825,95	1 922,81	5,3 %
Macrolides*	906,23	772,61	- 14,7 %
Amphénicoles	426,07	501,11	17,6 %
Autres	296,67	274,79	- 7,4 %
Fluoroquinolones*	118,44	150,24	26,9 %
Polymyxines	127,30	73,95	- 41,9 %
Céphalosporines de 1re et 2e génération	62,79	72,81	16,0 %
Céphalosporines de 3e et 4e génération*	37,00	35,00	- 5,4 %
Quinolones	0,58	0,00	- 100,0 %
Total	**22 777,01**	**21 775,20**	**- 4,4 %**

* Classes d'antibiotiques critiques

Les pénicillines, les sulfonamides et les tétracyclines sont les principes actifs les plus utilisés chez la plupart des espèces d'animaux (Tableau 5). Concernant les antibiotiques critiques, la part des macrolides est de loin la plus élevée chez les bovins et les porcs. Chez la volaille en revanche, la plus élevée est celle des fluoroquinolones. Pour les autres espèces, il faut tenir compte du fait que les quantités en chiffres absolus sont très petites, de sorte que quelques prescriptions peuvent avoir un grand impact sur les quantités et donc sur le classement du Graphique 13.

Tableau 5: Quantité de principes actifs par classe de principes actifs et par espèce animale en 2021

Principe actif	Bovins	Porcs	Volaille	Chèvres	Moutons	Lapins	Poissons	Gibier d'élevage et camélidés	Espèce animale n.attr.**
Pénicillines	6 435,77	732,77	135,56	20,07	44,33	0,85	2,46	2,86	368,4
Sulfonamides	4 698,59	550,96	41,49	26,38	43,83	11,09	4,6	2,59	272,83
Tétracyclines	3 805,01	633,55	6,35	9,81	29,34	0,59	-	0,45	91,52
Aminoglycosides	1 643,26	108,58	0,07	6,83	21,56	0,51	-	0,51	141,53
Macrolides*	719,75	31,58	15,11	0,73	0,24	0,03	-	0,04	5,17
Amphénicoles	448,41	4,82	0,02	0,21	0,42	0,1	8,63	0,11	38,44
Autres	169,98	68,95	8,4	1,5	2,91	7,95	0,92	0,5	13,73
Fluoroquinolones*	109,31	4,08	30,52	0,42	0,61	0,69	-	0,04	4,6
Céphalosporines de 1re et 2e génération	69,21	0,01	-	0,06	0,08	0,03	-	0,03	3,42
Céphalosporines de 3e et 4e génération*	33,95	0,29	-	0,05	0,09	0,01	-	0,05	0,58
Polymyxines	1,06	67,61	2,6	-	0,06	1,74	-	0,01	0,91
Total	**18 134,25**	**2203,15**	**240,08**	**66,01**	**143,42**	**23,53**	**16,59**	**7,13**	**941,07**

* Classes d'antibiotiques critiques

** Espèce animale non attribuée : l'indication de l'espèce animale « Autres » n'est possible qu'en cas de prescription de type *remise à titre de stock*.

Si l'on compare les quantités respectives de principes actifs, il faut tenir compte du fait que la quantité nécessaire pour un traitement varie selon le principe actif. Par exemple, à quantité égale, les fluoroquinolones permettent de traiter plus d'animaux que les tétracyclines.

2.2.3 Remise à titre de stock

En Suisse, la remise de médicaments vétérinaires *à titre de stock* ne peut intervenir qu'aux conditions suivantes :
Une convention sur les médicaments vétérinaires doit être conclue.
Seule la quantité autorisée peut être remise.
Les antibiotiques critiques et les antibiotiques destinés à un traitement prophylactique ne sont *remis à titre de stock* que dans des cas exceptionnels clairement réglementés.

Pour les prescriptions du type *remise à titre de stock* (RàTS), seules les informations relatives à l'espèce animale sont requises dans le SI ABV, à l'exclusion de la catégorie d'animaux, du nombre d'animaux, ainsi que du motif, de la durée et de la posologie du traitement. Or, lorsque des antibiotiques sont *remis à titre de stock* et que l'espèce animale indiquée est « Autres », il n'est pas possible d'attribuer les prescriptions à une espèce animale et elles sont donc mentionnées comme « non attribuées » (n.attr.).
En l'absence de ces données, les prescriptions de ce type ne peuvent être incluses dans nombre d'analyses. Par ailleurs, plus leur part est élevée, plus la part des données susceptibles de faire l'objet d'une analyse complète est réduite.

En principe, les antibiotiques contenant des principes actifs critiques ne peuvent plus être *remis à titre de stock* depuis avril 2016. Leur prescription requiert au préalable l'évaluation clinique des animaux par un vétérinaire et leur remise doit s'inscrire dans le traitement fixé par celui-ci. La remise à titre de stock des principes actifs critiques n'est tolérée qu'à certaines conditions clairement définies. Lorsqu'elle est possible, la quantité d'antibiotiques remis ne peut dépasser celle requise pour mettre en œuvre le traitement jusqu'à la date convenue pour le prochain contrôle. Cela suppose un concept de traitement et de gestion établi par écrit.

2.2.3.1 Nombre de prescriptions

En 2021, 22,5 % des prescriptions d'antibiotique annoncées étaient du type *remise à titre de stock*. Les espèces animales pour lesquelles la proportion de ce type de prescription a été la plus importante sont les porcs (70,3 %) et les lapins (58,2 %), mais en chiffres absolus, c'est pour les bovins que les prescriptions du type *remise à titre de stock* ont été les plus nombreuses (147 938, soit 71,5 % de toutes les prescriptions RàTS).
Par rapport au total des prescriptions enregistrées, la part des prescriptions du type *remise à titre de stock* a diminué, passant de 24,7 % en 2020 à 22,5 % en 2021 (Tableau 6). Si l'on observe l'évolution du taux de prescription du type *remise à titre de stock* pour chaque espèce animale, on constate qu'elle a été à la hausse chez les porcs, les lapins et les poissons, mais qu'elle a été à la baisse ou qu'elle est restée stable chez les autres espèces. Par rapport à toutes les prescriptions de type *remise à titre de stock*, la part de celles qui n'étaient attribuées à aucune espèce déterminée a été de 17,5 % en 2021. En baisse par rapport à 2020, ce taux reste toutefois élevé. En principe, seules les prescriptions d'antibiotiques remis à titre de stock pour des espèces d'animaux qui ne font pas l'objet d'une catégorie dans les formulaires du SI ABV devraient être comptabilisées dans la catégorie « Autres » (« Espèce animale non attribuée » dans le tableau ci-dessous). Jusqu'à présent, il s'agissait principalement de camélidés et de gibier d'élevage. À partir de 2022, ces deux espèces seront enregistrées dans des catégories propres. Outre qu'il sera possible d'évaluer leurs cas séparément, cela réduira aussi le nombre de prescriptions saisies dans la catégorie « Autres » du SI ABV. Il est du reste prévu de réexaminer la nécessité de toutes les catégories de type « Autres ».

Tableau 6: Total des prescriptions et nombre de prescriptions d'antibiotiques *remis à titre de stock* par espèce animale en 2020 et 2021

Espèce animale	Total des prescriptions en 2020	Prescriptions RàTS en 2020	Part des prescriptions RàTS en 2020	Total des prescriptions en 2021	Prescriptions RàTS en 2021	Part des prescriptions RàTS en 2021
Espèce animale n.attr. *	41 708	41 708	100,0 %	36 240	36 240	100,0 %
Porcs	28 122	19 290	68,6 %	26 135	18 368	70,3 %
Lapins	201	107	53,2 %	239	139	58,2 %
Moutons	16 544	3 201	19,3 %	17 851	3 229	18,1 %
Bovins	785 130	152 462	19,4 %	829 719	147 938	17,8 %
Chèvres	8 423	1 019	12,1 %	8 699	1 055	12,1 %
Poissons	112	3	2,7 %	108	11	10,2 %
Volaille	852	30	3,5 %	1 012	32	3,2 %
Gibier d'élevage et camélidés	760	- **	- **	747	- **	- **
Total	**881 852**	**217 820**	**24,7 %**	**920 750**	**207 012**	**22,5 %**

* Espèce animale non attribuée ; l'indication de l'espèce animale « Autres » n'est possible qu'en cas de prescription de type *remise à titre de stock* (RàTS).

** Il n'était pas possible d'annoncer les prescriptions de type *remise à titre de stock* pour les camélidés et le gibier d'élevage.

En 2021, 5,5 % des prescriptions d'antibiotiques critiques annoncées étaient de type *remise à titre de stock*, contre 8 % l'année précédente. Les espèces animales pour lesquelles la proportion de ce type de prescription a été la plus importante sont les lapins (34,9 %) et les porcs (23,3 %), mais en chiffres absolus, c'est pour les bovins que les prescriptions d'antibiotiques critiques de type *remise à titre de stock* ont été les plus nombreuses (2860, soit 61,1 % de toutes les prescriptions RàTS).

Tableau 7: Total des prescriptions d'antibiotiques (AB) critiques et nombre de prescriptions d'AB critiques *remis à titre de stock* par espèce animale en 2020 et 2021

Espèce animale	Prescriptions d'AB critiques en 2020	Prescriptions d'AB critiques RàTS en 2020	Part des prescriptions d'AB critiques en 2020	Prescriptions d'AB critiques en 2021	Prescriptions d'AB critiques RàTS en 2021	Part des prescriptions d'AB critiques en 2021
Lapins	39	15	38,5 %	43	15	34,9 %
Porcs	2 979	801	26,9 %	2 391	557	23,3 %
Chèvres	856	46	5,4 %	774	46	5,9 %
Bovins	79 132	4 324	5,5 %	78 048	2 860	3,7 %
Volaille	505	12	2,4 %	517	9	1,7 %
Moutons	1 454	52	3,6 %	1 378	35	2,5 %
Gibier d'élevage et camélidés	124	- **	- **	98	- **	- **
Poissons	-	-	-	-	-	-
Espèce animale n.attr. *	1 666	1 666	100,0 %	1 162	1 162	100,0 %
Total	**86 755**	**6 916**	**8,0 %**	**84 411**	**4 684**	**5,5 %**

* Espèce animale non attribuée : l'indication de l'espèce animale « Autres » n'est possible qu'en cas de prescription de type *remise à titre de stock* (RàTS).

** Il n'était pas possible d'annoncer les prescriptions de type *remise à titre de stock* pour les camélidés et le gibier d'élevage.

2.2.3.2 Quantités de principes actifs remis à titre de stock

En 2021, les antibiotiques prescrits *à titre de stock* ont représenté 33,2 % de la quantité totale de principes actifs utilisés, soit un taux en léger recul par rapport à l'année précédente (- 1,4 point de pourcentage).
Les espèces animales pour lesquelles la part des principes actifs antibiotiques *remis à titre de stock* a été la plus grande sont les petits ruminants (moutons : 65,6 %, chèvres : 41,4 %), les porcs (36,4 %) et les lapins (32,7 %), mais en chiffres absolus, c'est pour les bovins que la quantité de principes actifs *remis à titre de stock* est la plus importante (5351,79 kg, soit 74,1 % du poids total RàTS).
Si l'on observe l'évolution de cette quantité pour chaque espèce animale, on constate qu'elle a été à la hausse chez les porcs, les lapins et les poissons, mais à la baisse ou qu'elle est restée stable pour les autres espèces. Chez les lapins, cette quantité a augmenté de près de 70 % ; elle a également fortement augmenté chez les poissons et la volaille, mais les quantités en chiffres absolus sont minimes dans ces cas.
Par rapport à la quantité de principes actifs *remis à titre de stock*, la part de celle qui n'a été attribuée à aucune espèce déterminée (Espèce animale n.attr.) a été de 13,1 % en 2021, ce qui représente une diminution de 23,6 % par rapport à 2020.

Tableau 8: Quantité totale de principes actifs tous principes actifs confondus, quantité et proportion de *remises à titre de stock* (RàTS) par espèce animale en 2020 et 2021

Espèce animale	Quantité de principes actifs en 2020 (kg)	Quantité de principes actifs RàTS en 2020 (kg)	Part RàTS en 2020	Quantité de principes actifs en 2021 (kg)	Quantité de principes actifs RàTS en 2021 (kg)	Part RàTS en 2021
Moutons	182,45	141,01	77,3 %	143,42	94,09	65,6 %
Chèvres	63,18	29,84	47,2 %	66,01	27,35	41,4 %
Porcs	2 991,87	863,55	28,9 %	2 203,15	801,01	36,4 %
Lapins	15,58	4,54	29,1 %	23,53	7,70	32,7 %
Bovins	18 095,46	5 606,80	31,0 %	18 134,25	5 351,79	29,5 %
Poissons	23,00	0,30	1,3 %	16,59	0,89	5,3 %
Volaille	168,32	0,46	0,3 %	240,08	0,80	0,3 %
Gibier d'élevage et camélidés	6,00	- **	- **	7,13	- **	- **
Espèce animale n.attr. *	1 231,19	1 231,19	100,0 %	941,07	941,07	100,0 %
Total	**22 777,01**	**7 877,67**	**34,6 %**	**21 775,20**	**7 224,67**	**33,2 %**

* Espèce animale non attribuée : l'indication de l'espèce animale « Autres » n'est possible qu'en cas de prescription de type *remise à titre de stock* (RàTS).

** Il n'était pas possible d'annoncer les prescriptions de type *remise à titre de stock* pour les camélidés et le gibier d'élevage.

La quantité de principes actifs critiques *remis à titre de stock* a augmenté en 2021 ; elle représentait 1 % de la quantité totale de principes actifs prescrits, contre 0,7 % l'année précédente.

C'est chez les lapins que la part de principes actifs critiques *remis à titre de stock* a été la plus importante (26 %) comparée à la quantité totale prescrite. Toutefois, tant le nombre de prescriptions que les quantités utilisées sont très faibles.

Pour les poissons, aucun principe actif critique n'a été utilisé ni même *remis à titre de stock* en 2021. Faute d'informations dans le SI ABV, les prescriptions d'antibiotiques *remis à titre de stock* n'ont pas pu être évaluées pour les camélidés et le gibier d'élevage, puisque ces espèces ne pouvaient être sélectionnées et qu'elles étaient comprises dans la catégorie « Autres ».

Tableau 9: Quantité de principes actifs critiques *remis à titre de stock* en 2020 et 2021

Espèce animale	Quantité de principes actifs critiques en 2020 (kg)	Quantité de principes actifs critiques RàTS en 2020 (kg)	Part RàTS en 2020	Quantité de principes actifs critiques en 2021 (kg)	Quantité de principes actifs critiques RàTS en 2021 (kg)	Part RàTS en 2021
Lapins de rente	0,04	0,04	85,8 %***	0,72	0,19	26,0 %
Chèvres	0,99	0,14	13,2 %	1,19	0,17	14,2 %
Porcs	47,22	7,32	15,5 %	35,94	4,96	13,8 %
Moutons	1,06	0,13	12,0 %	0,93	0,08	7,6 %
Bovins	969,17	36,29	3,7 %	863,00	54,47	6,3 %
Volaille	29,78	0,19	0,6 %	45,63	0,02	0,0 %
Gibier d'élevage et camélidés	0,12	- **	- **	0,12	- **	- **
Poissons	-	-	-	-	-	-
Espèce animale n.attr. *	13,31	13,31	100,0 %	10,34	10,34	100,0 %
Total	**1 061,66**	**57,39**	**5,4 %**	**957,83**	**70,20**	**7,3 %**

* Espèce animale non attribuée : l'indication de l'espèce animale « Autres » n'est possible qu'en cas de prescription de type *remise à titre de stock* (RàTS).

** Il n'était pas possible d'annoncer les prescriptions de type *remise à titre de stock* pour les camélidés et le gibier d'élevage.

*** Arrondi à 2 chiffres après la virgule.

2.2.4 Nombre de traitements par motif de traitement et catégorie d'animaux

2.2.4.1 Bovins

Les maladies respiratoires sont de loin le motif de traitement le plus important chez les veaux et les bovins d'engraissement (Graphique 14). Cette indication concerne par conséquent le plus grand nombre de traitements antibiotiques chez les bovins.
Chez les vaches laitières, les deux motifs de traitement les plus cités sont les maladies de la mamelle et les problèmes de mise bas et de rétention placentaire. Le tarissement vient en troisième position.
Comme les tarisseurs et les injecteurs pour mamelles, qui ne concernent que les vaches laitières, ont souvent été prescrits *à titre de stock*, le nombre de prescriptions établies avec une indication en ce sens et la quantité de principes actifs sont en réalité certainement supérieurs à ce que le graphique révèle ici. Il faut également tenir compte du fait qu'une grande partie (29,5 %) de la quantité de principes actifs prescrits pour les bovins l'a été *à titre de stock* (Tableau 8). On peut donc supposer que le nombre de traitements est également supérieur en ce qui concerne les autres indications et les autres catégories d'animaux de rente, en particulier pour les motifs de traitement les plus fréquents. De même, on peut supposer que les traitements annoncés sans mention de la catégorie d'animaux (bovins sICAR) mais relatifs aux trois indications typiques que sont les mammites et autres affections de la mamelle, les problèmes de mise bas et de rétention placentaire et le tarissement concernaient des vaches. Il s'agissait probablement en grande partie de vaches laitières, et même exclusivement d'elles pour l'indication de tarissement.

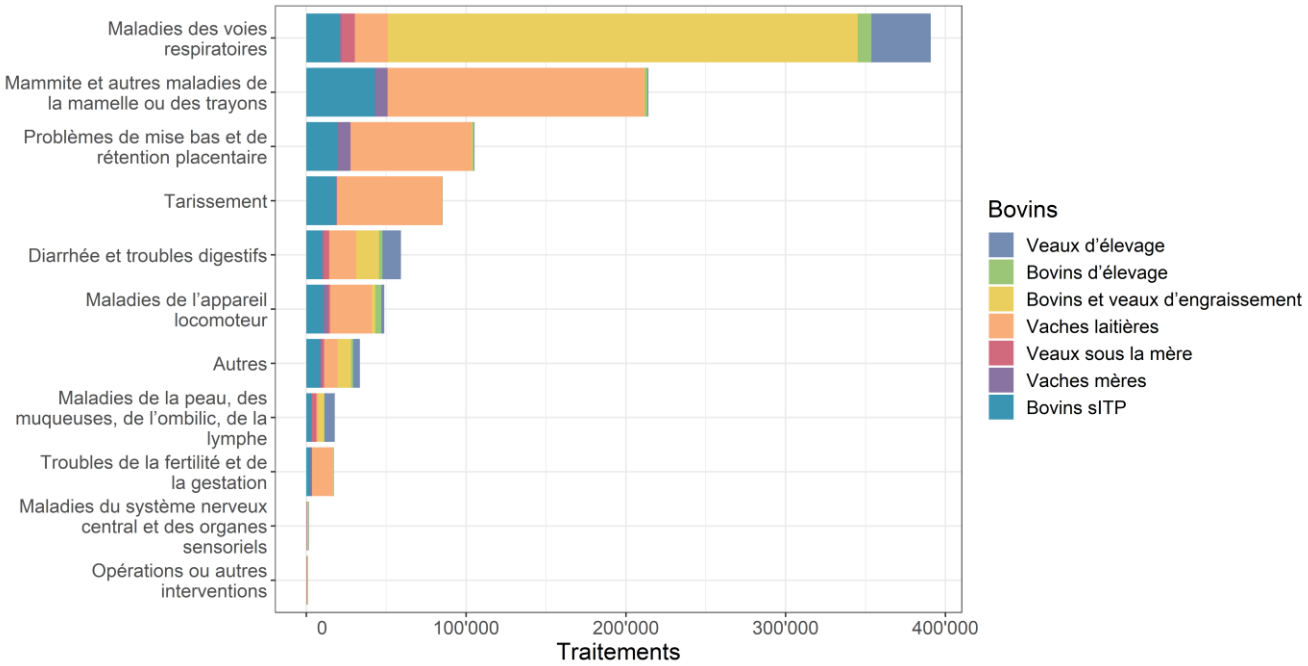

Graphique 14: Nombre de traitements chez les bovins, par motif de traitement et par catégorie d'animaux, en 2021

2.2.4.2 Porcs

S'agissant des porcs, la plupart des traitements annoncés ont concerné des porcelets sevrés et l'indication la plus mentionnée pour cette catégorie d'animaux est la diarrhée et les troubles digestifs. C'est pourquoi cette indication est celle qui motive globalement le plus grand nombre de traitements vétérinaires chez les porcs, d'autant qu'elle est aussi mentionnée à de nombreuses reprises chez les porcs d'engraissement. Dans l'ensemble, les porcelets sevrés et les porcs d'engraissement sont visés par la quasi-totalité des traitements pour lesquels une indication a été mentionnée.
Il faut relever que 70,3 % des prescriptions ont concerné des antibiotiques *remis à titre de stock* pour une quantité de principes actifs représentant 36,4 % du poids total prescrit (Tableau 6 et Tableau 8). Par conséquent, l'évaluation de la répartition des motifs de traitement entre catégories d'animaux est encore moins fiable chez les porcs que chez les bovins. Il faut notamment tenir compte du fait que, pour les porcs, la répartition des quantités par classe de principes actifs diffère fortement selon qu'on l'observe sous l'angle des annonces de traitement ou des *remises à titre de stock* (voir tableau 7 dans l'annexe). Comme si, en réalité, on administrait aux porcs surtout des préparations remises pour d'autres catégories d'animaux et pour d'autres motifs de traitement que ceux indiqués dans les annonces de traitement les concernant.

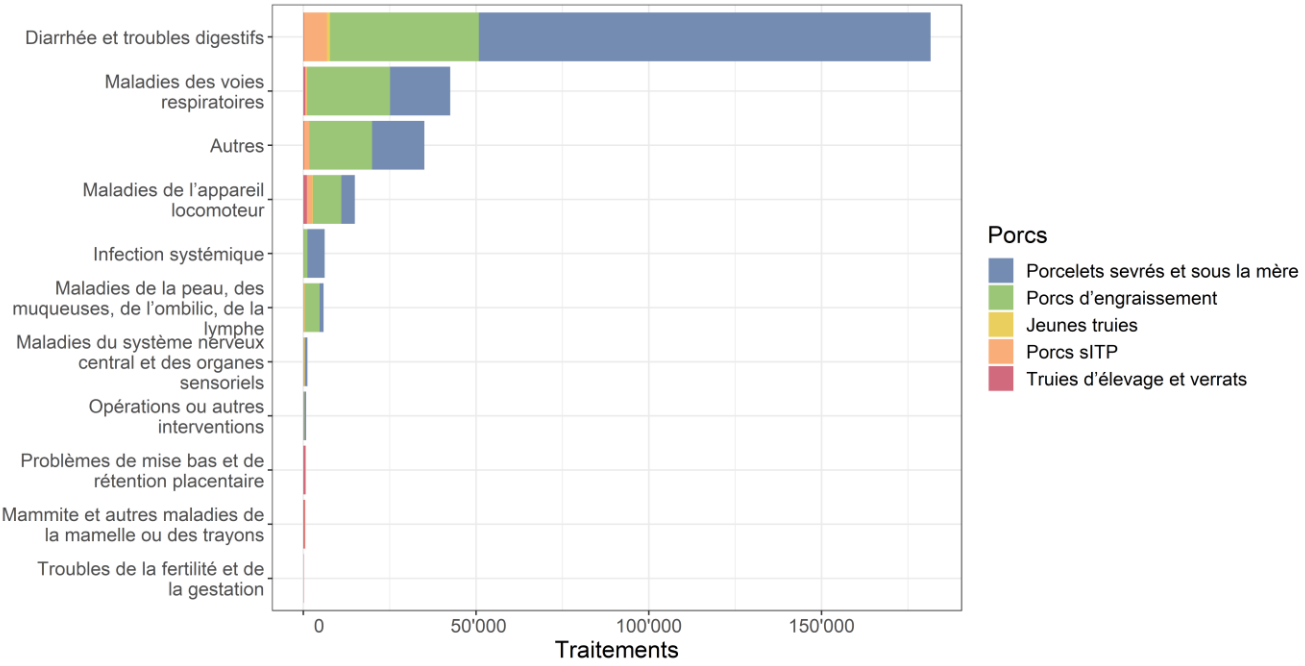

Graphique 15: Nombre de traitements chez les porcs, par motif de traitement et par catégories d'animaux, en 2021

2.2.4.3 Volaille

S'agissant de la volaille, la plupart des traitements annoncés ont concerné des poulets de chair – c'est presque uniquement pour cette catégorie d'animaux qu'un motif de traitement est mentionné. Lorsqu'il est question de volaille, l'indication des maladies de la peau, des muqueuses, de l'ombilic et de la lymphe correspond aux maladies typiques des jeunes animaux. C'est pourquoi elle concerne un si grand nombre de traitements chez les poulets de chair, bien davantage que la diarrhée et les troubles digestifs.
Vu que les quantités de principes actifs prescrits *à titre de stock* pour la volaille sont minimes (Tableau 8), il n'y a pas de réserve à formuler quant à l'interprétation que l'on peut donner aux traitements déclarés par catégorie d'animaux et par motif de traitement.

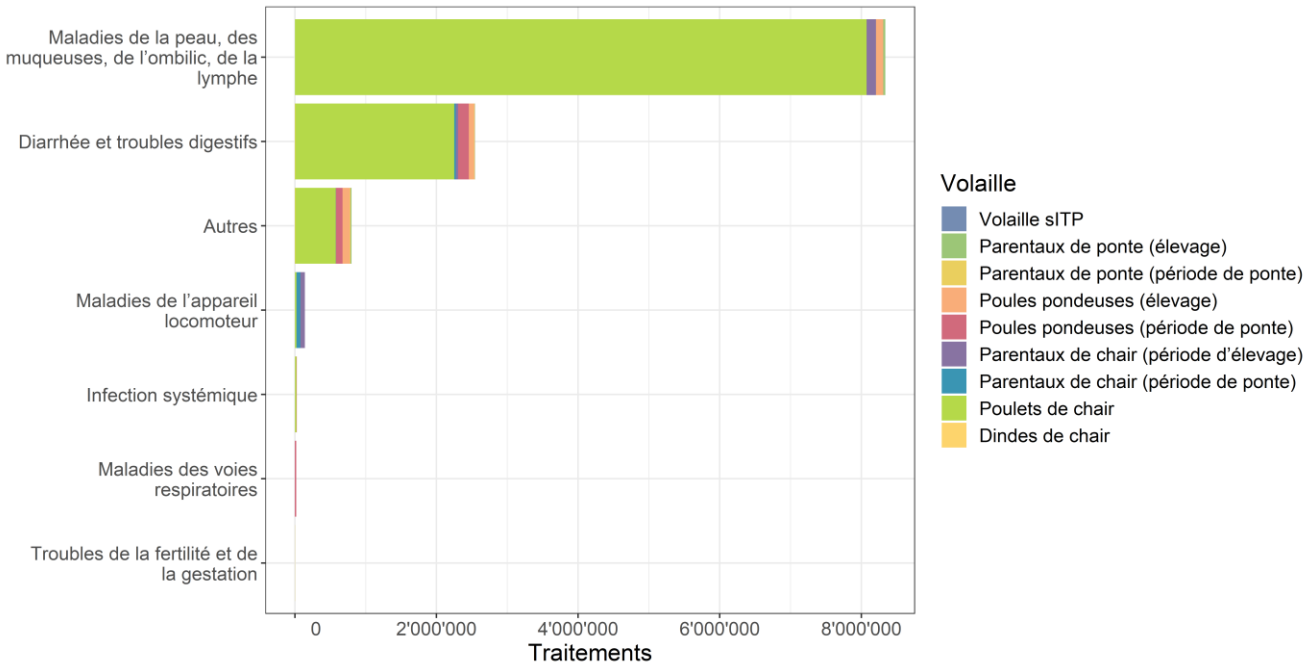

Graphique 16: Nombre de traitements pour la volaille, toutes catégories d'animaux incluses, par motif de traitement et par catégories d'animaux, en 2021

Pour les parentaux d'élevage, ce sont surtout les maladies de la peau, des muqueuses, de l'ombilic et de la lymphe (maladies typiques des jeunes animaux) qui ont motivé les traitements antibiotiques dans les lignées de ponte (Graphique 17). Cette indication a aussi été mentionnée pour la moitié des parentaux de chair traités en période d'élevage. Chez ces derniers, environ un tiers des traitements a été motivé par des maladies de l'appareil locomoteur.
Alors qu'en période de ponte, les traitements ont concerné principalement la diarrhée et les troubles digestifs chez les parentaux de ponte, de nombreux traitements supplémentaires visaient des maladies de l'appareil locomoteur chez les parentaux de chair.

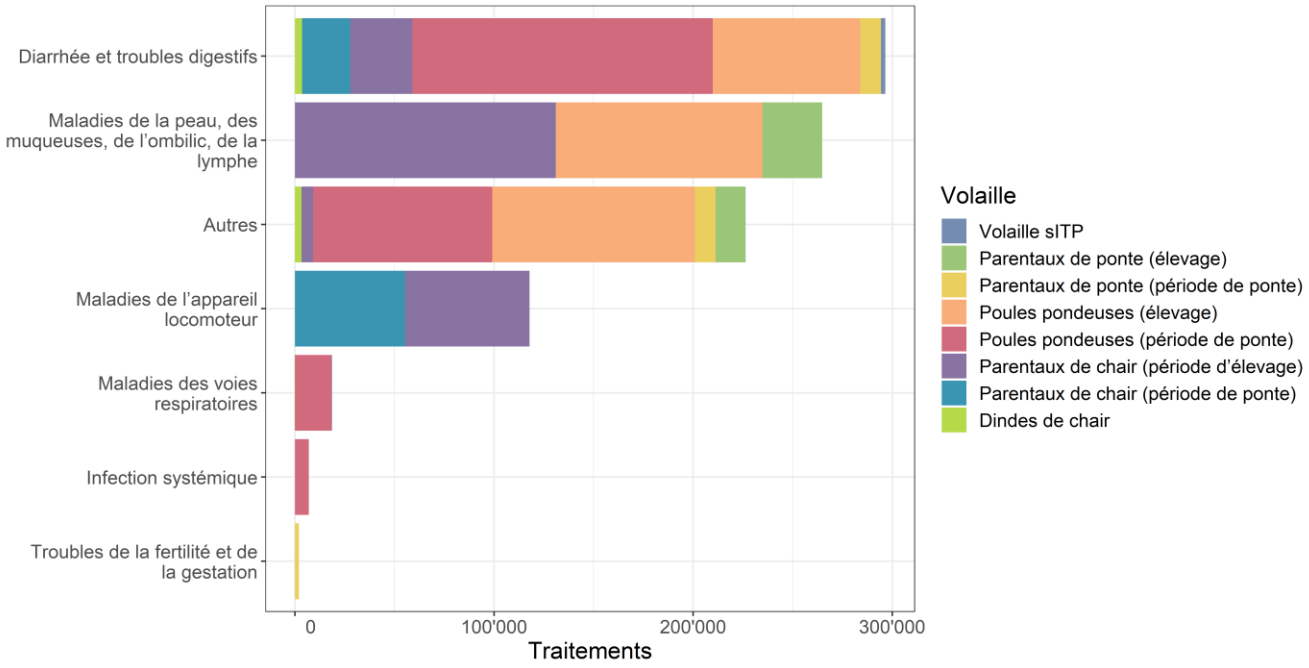

Graphique 17: Nombre de traitements pour la volaille, sans les poulets de chair, par motif de traitement et par catégories d'animaux, en 2021

2.2.4.4 Petits ruminants, camélidés et gibier d'élevage

Les espèces de ruminants autres que les bovins sont présentées ici de manière synthétique pour des raisons de clarté.
Les deux motifs de traitement les plus nombreux chez les moutons et les chèvres ont été des maladies des voies respiratoires et des problèmes de mise bas et de rétention placentaire. Les quatre indications qui suivent ont été mentionnées à peu près aussi souvent les unes que les autres. Compte tenu de la différence de taille des populations animales, le nombre d'annonces précisant le motif de traitement est faible chez les moutons par rapport aux chèvres.
Chez les camélidés et le gibier d'élevage, le nombre d'annonces indiquant un motif de traitement est très faible. Les motifs de traitement annoncés sont principalement « opération ou autre intervention » et des indications classées sous « Autres » dans le présent rapport.
Pour les moutons et les chèvres, 65,3 % et 41,3 % des principes actifs ont été *remis à titre de stock* (Tableau 8). Pour les camélidés et le gibier d'élevage, la proportion ne peut pas être chiffrée (voir 2.2.3 ci-dessus). De ce fait, les chiffres indiqués ici sont certainement inférieurs à la réalité et il convient donc d'interpréter ces résultats avec la plus grande prudence.

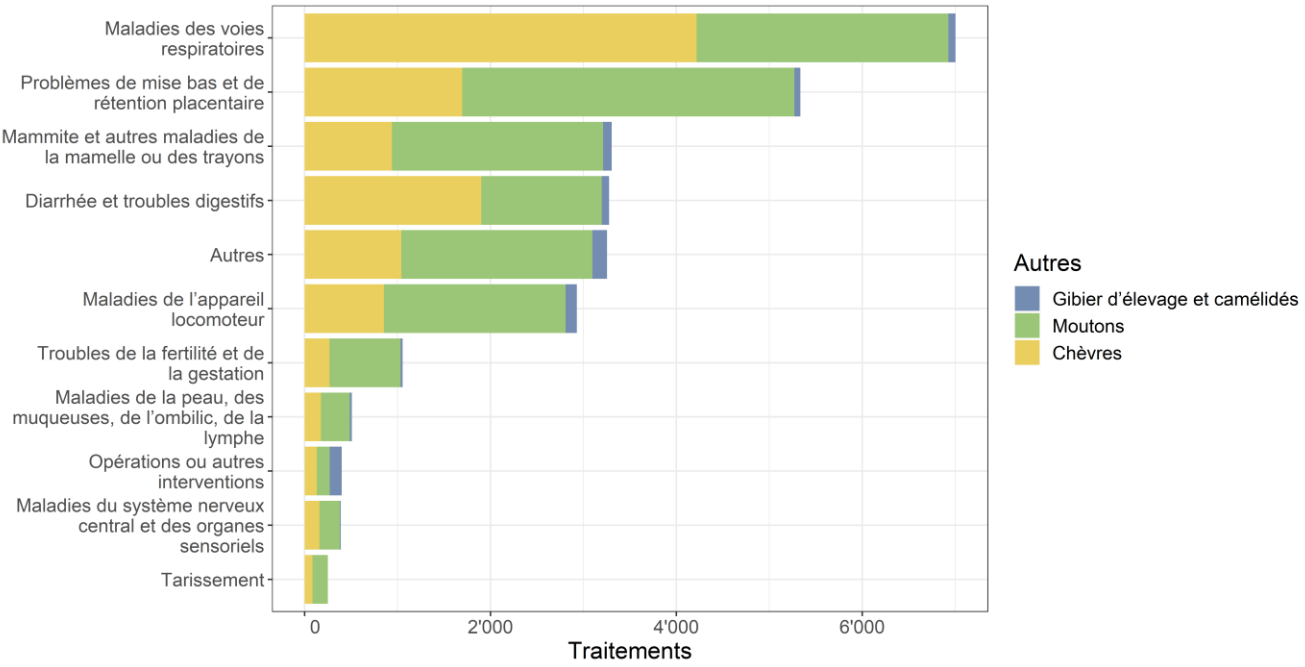

Graphique 18: Nombre de traitements chez les moutons, les chèvres, le gibier d'élevage et les camélidés par motif de traitement en 2021

2.2.4.5 Lapins

Le motif de traitement de loin le plus nombreux chez les lapins en 2021 a été la diarrhée et les troubles digestifs. Il faut relever que 58,2 % des prescriptions ont concerné des antibiotiques *remis à titre de stock* pour une quantité de principes actifs représentant 32,7 % du poids total prescrit (Tableau 6 et Tableau 8).

2.2.4.6 Poissons

Les traitements chez les poissons ont été exclusivement annoncés au titre d'infections systémiques avec mention de l'agent pathogène comme motif de traitement. Sur 8,4 millions de traitements en 2021, 6,85 millions (81,5 %) ont été motivés par une infection aux flavobactéries.

Chez les poissons, seule une petite partie des principes actifs prescrits a été annoncée comme étant remise à titre de stock (Tableau 8).

3 Animaux de compagnie

3.1 Vue d'ensemble des indicateurs

Chez les animaux de compagnie, les indicateurs pris en compte sont la quantité de principes actifs, le nombre de traitements d'animaux et le nombre de jours de traitement. À l'inverse des animaux de rente, il n'y a pour les animaux de compagnie qu'un seul type de prescription, à savoir le *traitement individuel*, raison pour laquelle cet indicateur n'est pas analysé. Pour les deux types d'animaux (de compagnie et de rente), le nombre de traitements et le nombre de jours de traitement sont mis en relation avec le nombre d'animaux que chaque espèce animale considérée compte en Suisse. Par ailleurs, pour les animaux de compagnie, le nombre de traitements antibiotiques est mis en relation avec le total des consultations par espèce animale[16]. En 2022, les vétérinaires devront également indiquer le nombre total de consultations. Le présent rapport évalue les données que de nombreux cabinets médicaux ont déjà communiquées volontairement pour 2020 et 2021.

En 2021, 809 cabinets vétérinaires ont annoncé des prescriptions d'antibiotiques pour des chiens, 829 pour des chats et 331 pour des équidés.

La majorité des traitements antibiotiques chez les animaux de compagnie ont concerné les chats (55,6 %), suivis des chiens (40,7 %) ; seuls 3,7 % des traitements ont concerné les équidés. À noter que le nombre de traitements n'équivaut pas au nombre d'animaux traités, car un animal peut être traité plusieurs fois dans l'année. De plus, pour des raisons techniques, la prise en charge d'un animal de compagnie durant plusieurs jours n'est pas systématiquement enregistrée comme un traitement de plusieurs jours, mais parfois comme plusieurs traitements d'un jour chacun, un usage plus répandu parmi les prises en charge stationnaires qu'ambulatoires. C'est à partir de ces données qu'a été calculé l'indicateur du nombre de jours de traitement, qui a ensuite été mis en rapport avec le nombre d'animaux de chaque espèce animale ; il en résulte une moyenne théorique du nombre de jours durant lesquels chaque animal de la population donnée reçoit des antibiotiques. Cet indicateur se prête particulièrement bien aux comparaisons.
En 2021, les chiens ont présenté le plus grand nombre de jours de traitement, avec une moyenne de 2,6 jours par animal, suivis des chats (1,3 jour par animal) et des équidés (1,1 jour par animal). Les chats ont quant à eux affiché le plus haut pourcentage de traitements avec des antibiotiques critiques, puisque ceux-ci ont été administrés dans près d'un tiers des traitements antibiotiques. Cette proportion est de 12 % chez les chiens et de 4,7 % chez les équidés. Les chats affichent également la valeur la plus élevée pour les jours de traitement avec des antibiotiques critiques (0,7), suivis des chiens (0,4) et des équidés (< 0,1).

3.1.1 Nombre de traitements d'animaux

Comme en 2020, la plupart des traitements annoncés en 2021 ont concerné les chats (323 770 traitements), suivis des chiens (236 765) et des équidés (21 311). En 2021, les annonces de traitements d'animaux ont connu une hausse de 5,1 % par rapport à l'année précédente ; le nombre de traitements d'animaux a légèrement augmenté entre 2020 et 2021 pour toutes les espèces d'animaux de compagnie (Tableau 10).
À noter que le nombre de traitements n'équivaut pas au nombre d'animaux traités, car un animal peut être traité plusieurs fois dans l'année. Pour les chiens et les chats en particulier, il se peut que pour des motifs techniques liés au système, le traitement d'un animal hospitalisé durant plusieurs jours fasse l'objet d'une annonce distincte pour chaque jour de traitement dans le SI ABV.

[16] Voir définition dans l'annexe.

Tableau 10: Traitements d'animaux par espèce animale en 2020 et 2021

Espèce animale	Nombre de traitements en 2020	Nombre de traitements en 2021	Δ 2020-21, en %
Chats	307 392	323 770	5,3 %
Chiens	225 239	236 765	5,1 %
Équidés	20 872	21 311	2,1 %
Total	**553 503**	**581 846**	**5,1 %**

En 2021, 352 préparations différentes destinées à des animaux de compagnie et contenant des antibiotiques ont été enregistrées dans le SI ABV. 298 préparations différentes concernaient les chiens, 242 les chats et 124 les équidés (Tableau 11).
Parmi ces préparations, 35 (9,9 %) contenaient deux ou plus de deux principes actifs antibiotiques. Les vétérinaires ont prescrit ces combinaisons pour 22 946 traitements d'animaux (3,9 % du total des traitements). Le Graphique 19, qui présente le nombre de traitements d'animaux par classe d'antibiotiques, comptabilise aussi ces préparations[17].

En 2021, les pénicillines ont été la classe de principes actifs la plus utilisée, comme en 2020. Le nombre de traitements aux pénicillines a augmenté de 6,6 % entre ces deux années. Les céphalosporines (toutes générations confondues) ont été les deuxièmes principes actifs les plus utilisés pour traiter des animaux ; le recours à cette classe a également connu une hausse en 2021, de l'ordre de 1,6 %. Les fluoroquinolones[18] et les imidazoles arrivent respectivement en troisième et quatrième position. Ces deux classes de principes actifs ont été prescrites à peu près aussi fréquemment l'une que l'autre. Le nombre de traitements aux imidazoles a augmenté de 12,7 % pour atteindre 31 387, tandis que le nombre de traitements aux fluoroquinolones a légèrement diminué, de 2,7 %, pour atteindre 46 038.

[17] Voir annexe.
[18] Les céphalosporines de 3e et 4e génération et les fluoroquinolones font partie des antibiotiques critiques.

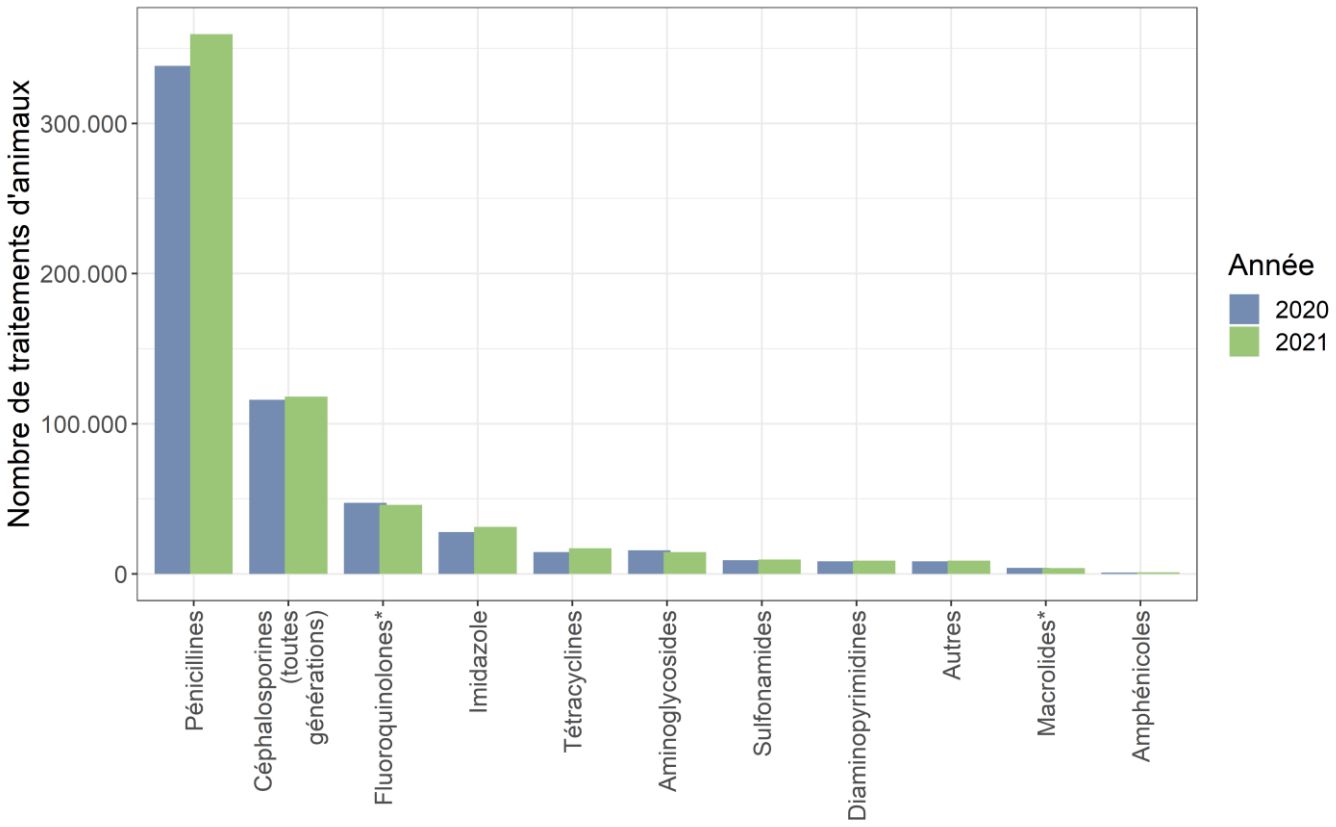

Graphique 19: Nombre de traitements d'animaux par classe de principes actifs[19]

3.1.2 Nombre de jours de traitement par animal rapporté à la population de l'espèce animale considérée

Cet indicateur apparaît pour la première fois dans le présent rapport. Il s'agit d'une valeur théorique qui exprime en moyenne le nombre de jours durant lesquels chaque animal de la population d'une espèce d'animal de compagnie reçoit des antibiotiques. Cet indicateur se prête mieux aux comparaisons que le nombre absolu de traitements.
En 2021, la Suisse comptait environ 1,8 million de chats[20], 539 000 chiens[21] et 113 000 équidés[21], soit 430 équidés, 6000 chiens et 65 700 chats de plus qu'en 2020.
Dans la mesure où les chiffres de la population émanent de différentes sources, leur précision peut varier. De plus, il est possible qu'une part plus ou moins importante de la population, selon l'espèce, reçoive moins de traitements vétérinaires, voire pas du tout. Cette proportion peut être plus élevée chez les chats que chez les deux autres espèces d'animaux de compagnie.

Le Graphique 20 indique le nombre de jours par an où un animal a été soumis à un traitement antibiotique, proportionnellement à la population considérée. En 2021, les chiens ont affiché le plus grand nombre de jours de traitement par animal, soit quelque 2,6 jours, suivis des chats et des équidés avec des valeurs respectives de 1,3 et 1,1 jour de traitement. On constate une légère hausse de 2020 à 2021 pour toutes les espèces animales.

[19] Les classes de principes actifs critiques sont marquées d'un astérisque. Autres = lincosamides, nitrofuranes et polymyxines.
[20] Données de la Société pour l'alimentation des animaux familiers (VHN), Animaux familiers en Suisse (mis à jour tous les deux ans).
[21] Médiane des animaux vivants par mois de l'année, tirée d'Identitas - Évolution de la population.

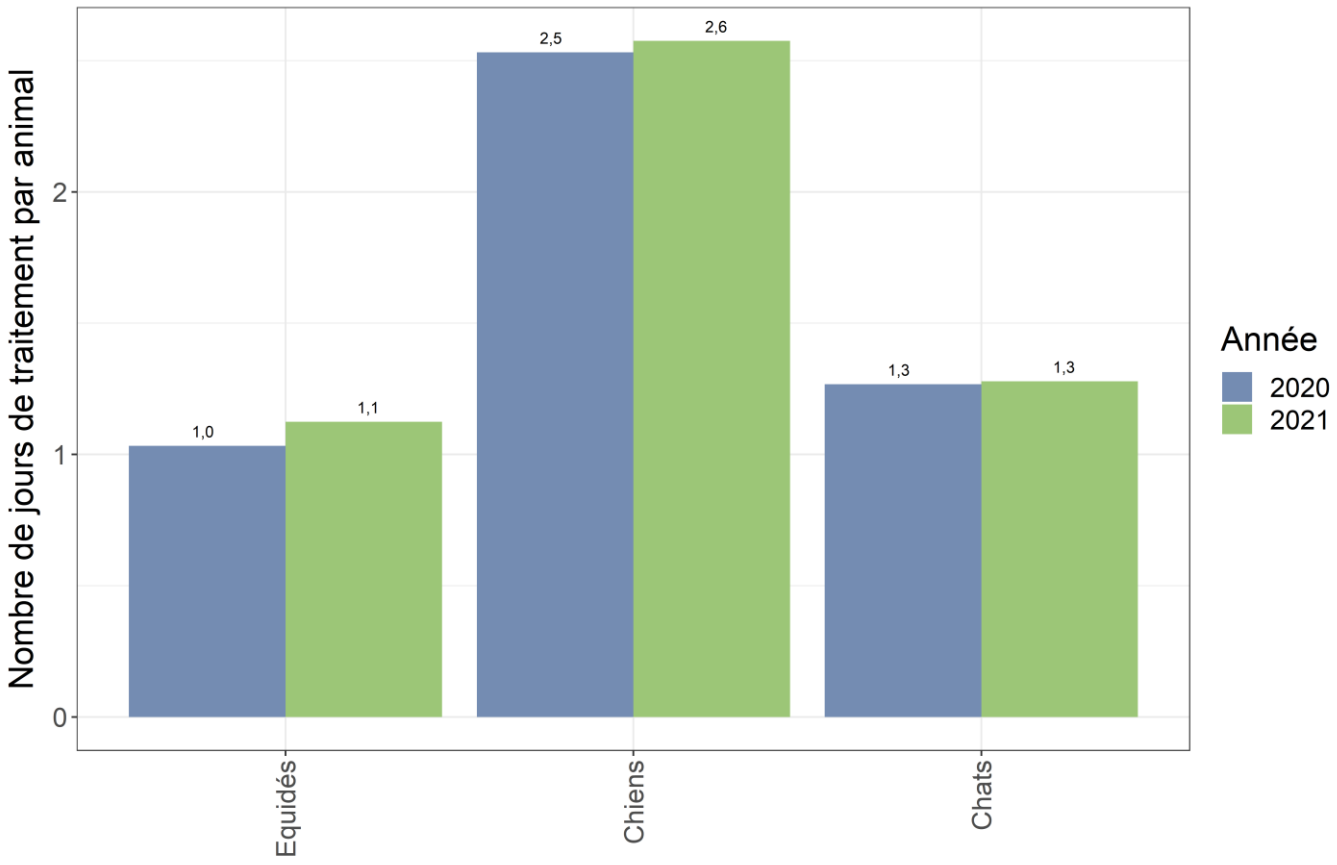

Graphique 20: Jours de traitement par animal et par espèce animale en 2020 et 2021

Que représentent les graphiques 20 et 21 ?

Le nombre moyen de jours de traitement par animal et par espèce d'animal de compagnie. Le nombre de jours de traitement est la somme des jours de traitement à l'antibiotique et de ceux durant lesquels l'antibiotique exerce son effet, multipliée par le nombre d'animaux traités et divisée par le nombre d'individus de l'espèce animale considérée.

Que signifie le graphique 20 ?

En moyenne, chaque chien a été traité pendant 2,6 jours en 2021. Il se peut qu'une moitié d'entre eux ait été traitée pendant 1,3 jour et l'autre pas du tout. Cet indicateur ne permet pas de savoir combien de chiens ont été traités et pendant combien de temps. Il s'agit d'une moyenne pour tous les animaux de l'espèce animale considérée, et pas seulement pour les animaux traités.

En ce qui concerne les antibiotiques critiques[22], ce sont les chats qui ont affiché la valeur la plus élevée pour cet indicateur en 2021, avec 0,71 jour de traitement par animal, suivis par les chiens avec 0,44 jour. Pour les équidés, le nombre de jours de traitement s'élève à 0,04. Dans l'ensemble, les valeurs de cet indicateur se situent à peu près au même niveau en 2020 et en 2021.

[22] Classes de principes actifs critiques : céphalosporines de 3e et 4e génération, fluoroquinolones et macrolides.

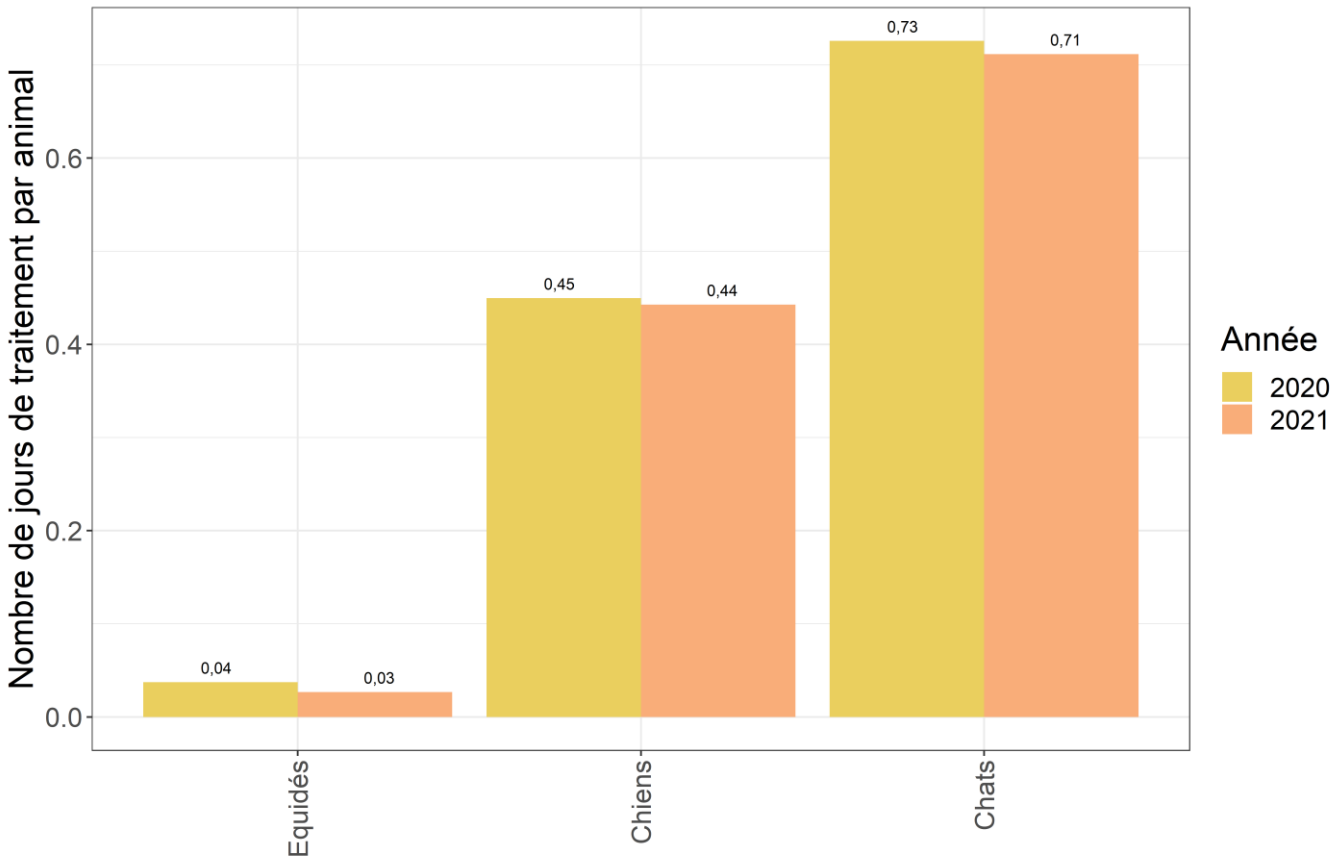

Graphique 21: Jours de traitement avec des principes actifs critiques par animal et par espèce animale en 2020 et 2021

3.1.3 Quantité de principes actifs par classe de principes actifs

Lorsque les prescriptions sont annoncées dans le SI ABV, une distinction est faite entre les médicaments vétérinaires autorisés en Suisse, les médicaments à usage humain autorisés en Suisse et les médicaments vétérinaires et à usage humain importés de l'étranger. Parmi les préparations annoncées pour les animaux de compagnie en 2021, 27 sont des préparations importées et 131 des préparations à usage humain (Tableau 11).
La plupart des préparations prescrites sont des médicaments vétérinaires autorisés en Suisse. Un nombre relativement important de préparations à usage humain ont été reconverties. La reconversion est autorisée lorsqu'aucun médicament vétérinaire n'est autorisé ou disponible pour le traitement. Les médicaments préparés dans les pharmacies selon une formule magistrale et les préparations étrangères ont été peu utilisés. Ces dernières ne peuvent être importées que si aucun médicament alternatif n'est autorisé ou disponible en Suisse.

Lorsqu'une préparation contient plusieurs principes actifs appartenant à différentes classes, chacun d'entre eux est mentionné dans sa classe[23].

[23] Voir annexe.

Tableau 11: Nombre de préparations par type de provenance en 2020 et 2021

Type de provenance	Nombre de préparations en 2020	Nombre de préparations avec PA* crit. en 2020	Nombre de préparations en 2021	Nombre de préparations avec PA* crit. en 2021
Médicaments vétérinaires autorisés en Suisse	184	64	182	62
Médicaments à usage humain autorisés en Suisse	123	22	131	27
Médicaments importés	24	3	27	3
Formule magistrale	10	0	12	0

* PA crit. = principes actifs critiques.

Différentes propriétés chimiques et pharmacologiques doivent être prises en compte lorsque l'on compare les quantités de principes actifs. Ainsi, les quantités nécessaires pour un traitement varient considérablement d'un principe actif à l'autre. À quantité égale, les fluoroquinolones permettent de réaliser davantage de traitements que les tétracyclines. De plus, les animaux lourds ont besoin de doses plus élevées que les animaux légers.

Au total, la quantité de principes actifs prescrits en 2021 se monte à 1935,4 kg, soit environ 175 kg de plus qu'en 2020 (Tableau 12). En revanche, la quantité d'antibiotiques critiques n'a quasiment pas varié d'une année à l'autre. En pourcentage, ce type d'antibiotique est resté bas, avec respectivement 1,7 % en 2020 et 1,5 % en 2021.
Les équidés ont reçu la plus grande quantité de principes actifs (1236,9 kg), suivis des chiens (588,8 kg) et des chats (109,7 kg). Pour les antibiotiques critiques, ce sont les chiens (18,9 kg) qui ont reçu la plus grande quantité, suivis des chats (7,2 kg) et des équidés (3,6 kg). En revanche, si l'on considère la proportion de principes actifs critiques par rapport à la quantité totale de principes actifs, c'est chez les chats que l'on trouve la part la plus élevée (6,5 %), soit plus du double du pourcentage rencontré chez les chiens (3,2 %), et nettement plus que la part rencontrée chez les équidés (0,3 %).

Tableau 12: Quantité de principes actifs, quantité et proportion d'antibiotiques critiques[24] par espèce animale en 2020 et 2021

Espèce animale	Quantité de principes actifs en 2020 (kg)	Quantité de PA* crit. (kg) et pourcentage en 2020	Quantité de principes actifs en 2021 (kg)	Quantité de PA* crit. (kg) et pourcentage en 2021
Équidés	1 106,0	4,9 (0,4 %)	1 236,9	3,6 (0,3 %)
Chiens	553,9	18,7 (3,4 %)	588,8	18,9 (3,2 %)
Chats	100,5	7,1 (7,1 %)	109,7	7,2 (6,6 %)
Total	**1 760,4**	**30,7 (1,7 %)**	**1935,4**	**29,7 (1,5 %)**

* PA crit. = principes actifs critiques.

[24] Classes de principes actifs critiques : céphalosporines de 3e et 4e génération, fluoroquinolones et macrolides.

En 2021, les trois classes de principes actifs les plus utilisées étaient les sulfonamides (830,1 kg), les pénicillines (541,9 kg) et les dérivés de diaminopyrimidine (177,7 kg) (Tableau 13). Les sulfonamides et les dérivés de diaminopyrimidine (triméthoprime) agissent de manière synergique et sont donc souvent utilisés dans des préparations combinées. Parmi les classes d'antibiotiques critiques, les fluoroquinolones étaient les plus utilisées (15,8 kg), suivies des macrolides (9,5 kg). À noter que pour des raisons de protection des données, les principes actifs critiques de 3e et 4e génération ne sont pas toujours indiqués séparément pour les céphalosporines.

Tableau 13: Quantité de principes actifs par classe de principes actifs

Principe actif[a]	Quantité de principes actifs en 2020 (kg)	Quantité de principes actifs en 2021 (kg)	Δ 2020-21, en %
Aminoglycosides	40,9	42,8	4,6 %
Amphénicoles	2,8	2,1	- 25 %
Céphalosporines (de toutes les générations)	128,7	133,6	3,8 %
Dérivés de diaminopyrimidine	162,9	177,7	9,1 %
Fluoroquinolones*	16,2	15,8	- 2,5 %
Imidazoles	102,8	106,6	3,7 %
Autres	10,0	10,5	5 %
Macrolides*	10,0	9,5	- 5 %
Pénicillines	487,7	541,9	11,1 %
Sulfonamides	742,1	830,1	11,9 %
Tétracyclines	56,4	64,8	14,9 %
Total	**1760,5**	**1935,4**	**9,9 %**

[a] Les principes actifs critiques sont marqués d'un astérisque.

Autres = lincosamides, nitrofuranes et polymyxines.

3.2 Évaluation détaillée par espèce animale

3.2.1 Chiens

3.2.1.1 Nombre de traitements d'animaux

En 2021, le nombre de traitements par antibiotiques chez les chiens a augmenté de 5,1 % par rapport à l'année précédente (Tableau 14). En 2021, les vétérinaires ont annoncé 236 765 traitements d'animaux avec des antibiotiques, dont 12,4 % avec des antibiotiques critiques[25], ce qui représente une proportion similaire à 2020.

Tableau 14: Traitements d'animaux pour tous les principes actifs et pour les principes actifs critiques chez les chiens en 2020 et 2021

Chiens	Nombre de traitements d'animaux	
	Tous les principes actifs	Principes actifs critiques
2021	236 765	29 415
2020	225 239	29 287

En 2021, les chiens ont été principalement traités aux pénicillines (156 524 traitements ; Graphique 22), puis aux céphalosporines (30 121), aux imidazoles (24 652) et aux fluoroquinolones (19 760).

[25] Classes de principes actifs critiques : céphalosporines de 3e et 4e génération, fluoroquinolones et macrolides.

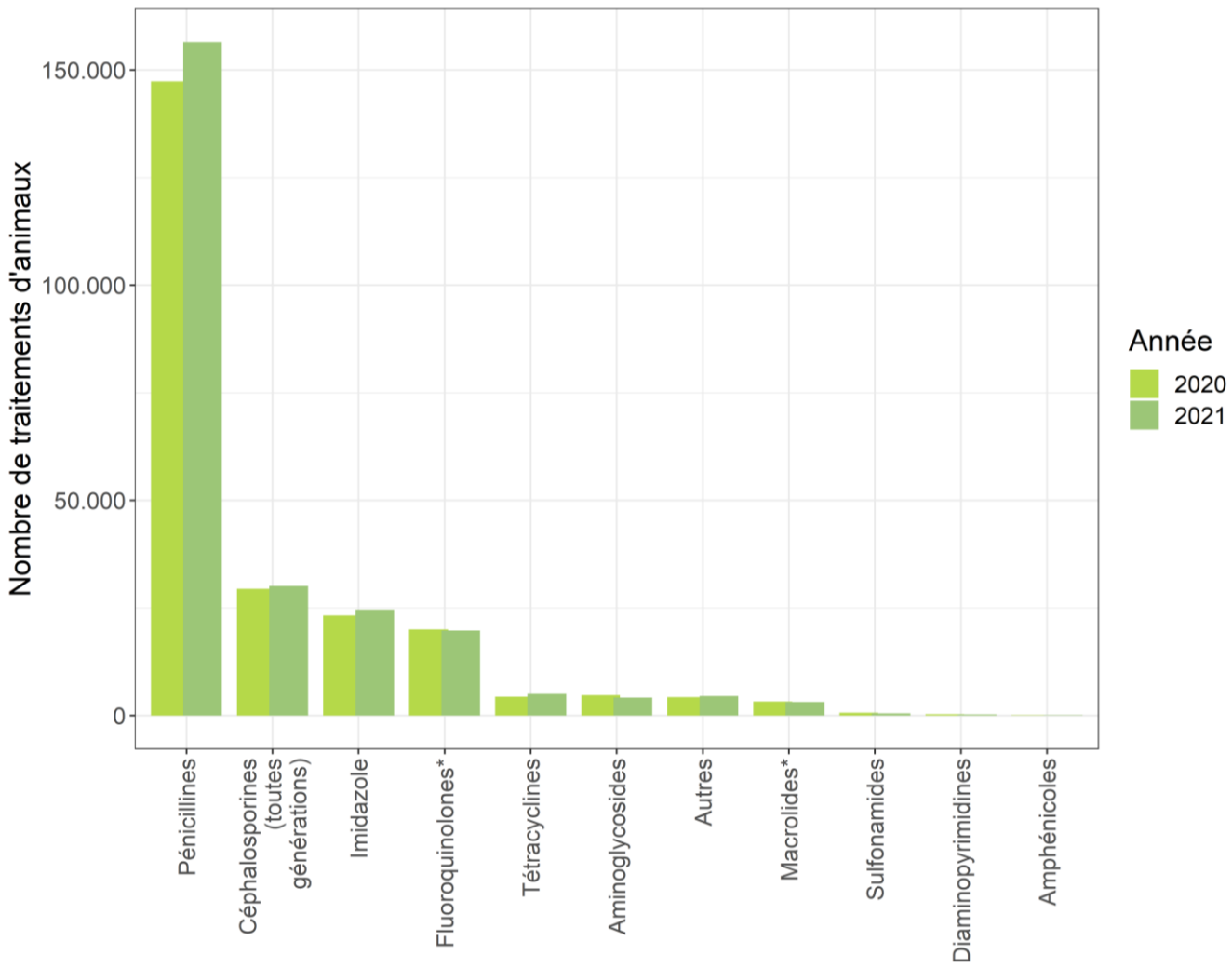

Graphique 22: Nombre de traitements chez les chiens par classe de principes actifs[26]

Les infections orales, y compris des dents et du tractus gastro-intestinal sont de loin le motif de traitement le plus important chez les chiens (64 040 traitements), suivies des maladies de la peau (dont les morsures et les abcès cutanés), y compris des oreilles (54 661 traitements) (Graphique 23). Les opérations ou autres interventions sont le troisième motif de traitement (42 927 traitements). Pour les antibiotiques critiques, les indications étaient similaires, à l'exception près que les maladies des organes génito-urinaires occupaient la troisième position, à la place des opérations.

[26] Les classes de principes actifs critiques sont marquées d'un astérisque. Autres = lincosamides, nitrofuranes et polymyxines.

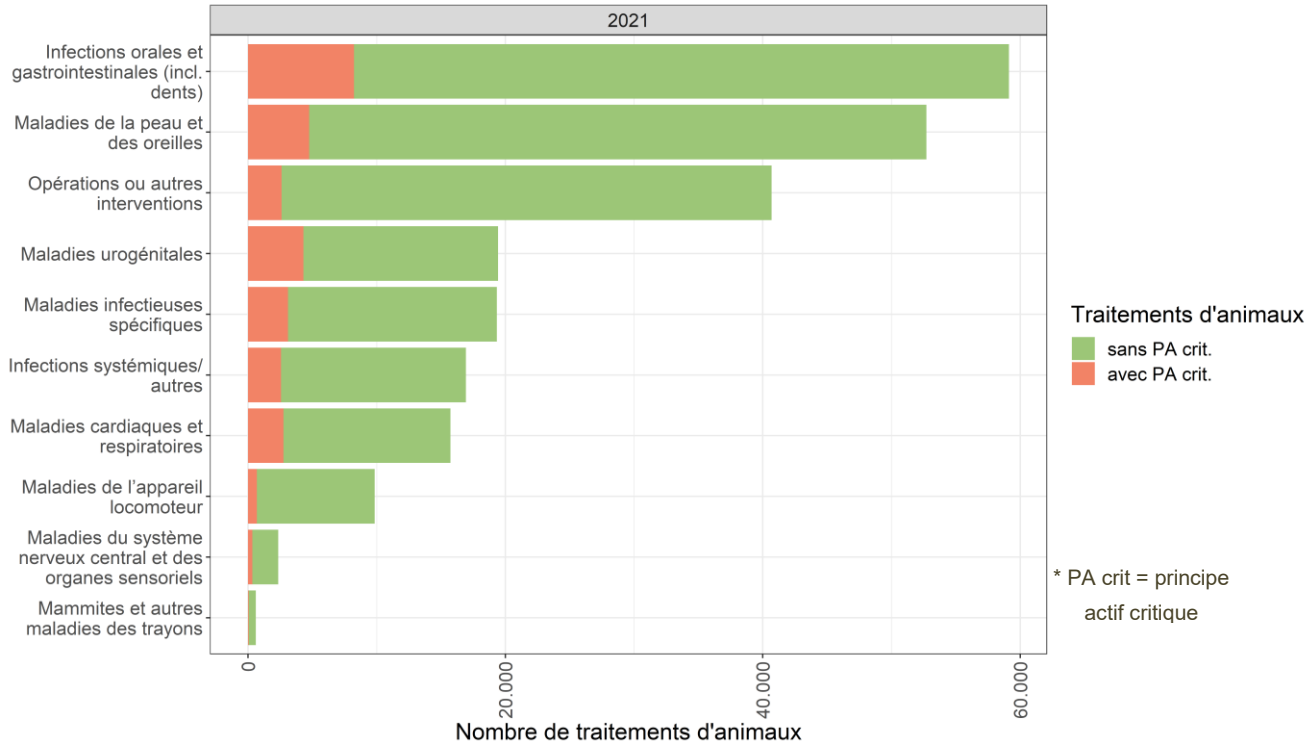

Graphique 23: Nombre de traitements d'animaux par motif de traitement chez les chiens en 2021

3.2.1.2 Quantités de principes actifs

Les prescriptions annoncées pour les chiens en 2021 ont représenté 588,9 kg d'antibiotiques au total, dont la plus grande quantité sous forme de pénicillines (328,9 kg)[27]. Les céphalosporines arrivent en deuxième position (123,7 kg). Une quantité importante d'imidazoles (93,4 kg) a aussi été utilisée.
En 2021, 18,9 kg de principes actifs critiques ont été utilisés chez les chiens, en particulier les fluoroquinolones et les macrolides.

Chez les chiens, les motifs de traitement ayant impliqué la plus grande quantité de principes actifs étaient les maladies de la peau, y compris des oreilles, suivis des infections orales, y compris des dents[28]. Les quantités de principes actifs étaient nettement plus faibles pour les motifs de traitement suivants : opérations ou autres interventions, maladies des organes génito-urinaires, symptômes/autres troubles et maladies infectieuses spécifiques. La répartition des quantités de principes actifs par motif de traitement est similaire pour 2020 et 2021.

3.2.2 Chats

3.2.2.1 Nombre de traitements d'animaux

En 2021, le nombre de traitements par antibiotiques chez les chats a augmenté de 5,3 % par rapport à l'année précédente (Tableau 15). En 2021, les vétérinaires ont annoncé 323 770 traitements, dont 105 497 impliquaient des antibiotiques critiques[29]. La proportion s'est

[27] Voir les données du tableau 25 de l'annexe.
[28] Voir les données du tableau 26 de l'annexe.
[29] Classes de principes actifs critiques : céphalosporines de 3e et 4e génération, fluoroquinolones et macrolides.

élevée à 32,5 %, en baisse par rapport aux 34 % de l'année précédente. Le nombre absolu de traitements par antibiotiques critiques a légèrement augmenté, une hausse toutefois inférieure à celle du nombre total de traitements d'animaux avec des antibiotiques.

Tableau 15: Traitements d'animaux pour tous les principes actifs et pour les principes actifs critiques chez les chats en 2020 et 2021

Chats	Nombre de traitements d'animaux	
	Tous les principes actifs	Principes actifs critiques
2021	323 770	105 497
2020	307 392	104 557

En 2021, les chats ont été principalement traités aux pénicillines, avec 195 170 traitements (

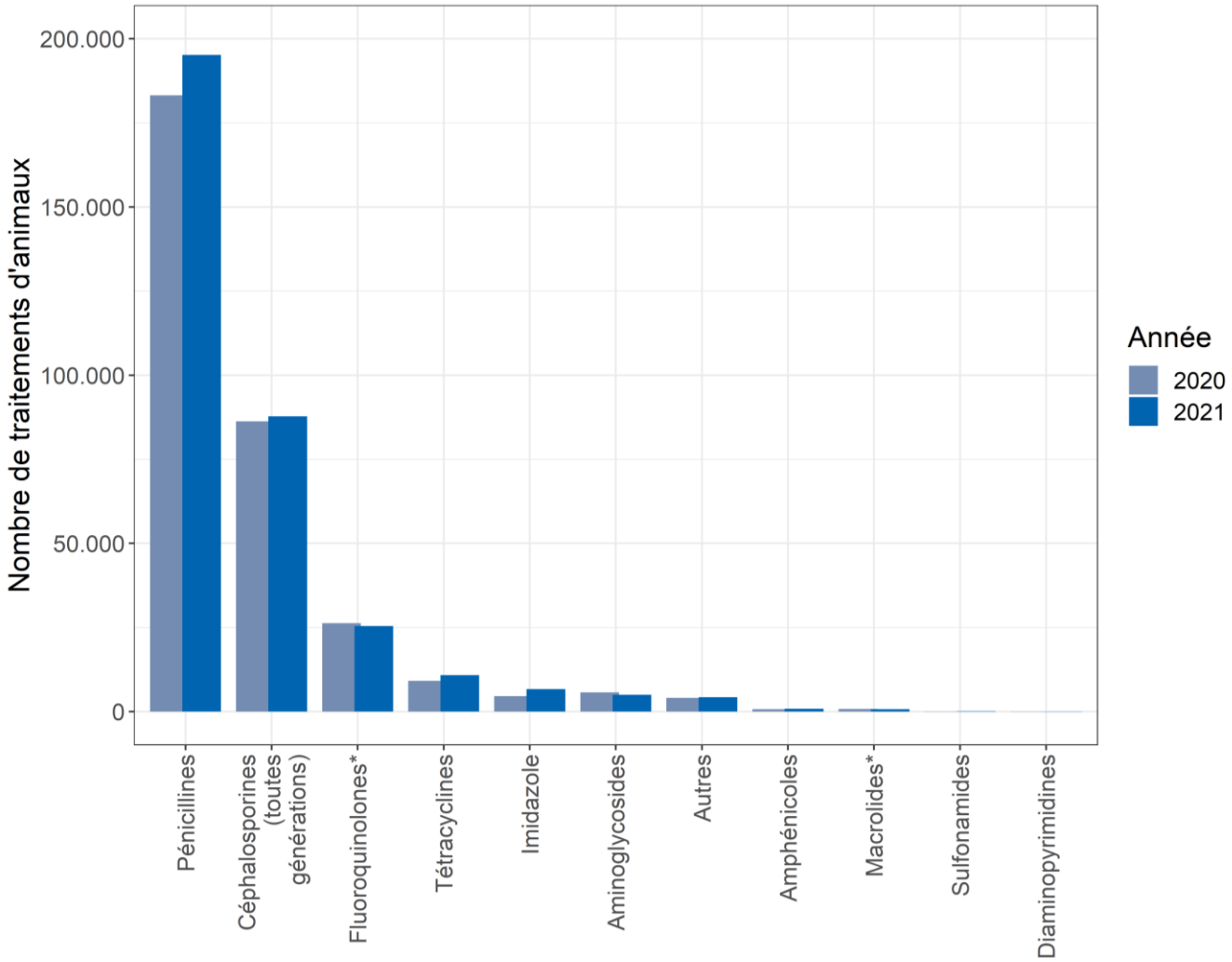

Graphique 24), puis aux céphalosporines (toutes générations confondues) avec 87 800 traitements, et aux fluoroquinolones, avec 25 404 traitements. Le classement des classes de principes actifs par nombre de traitements est globalement resté le même en 2020 et en 2021.

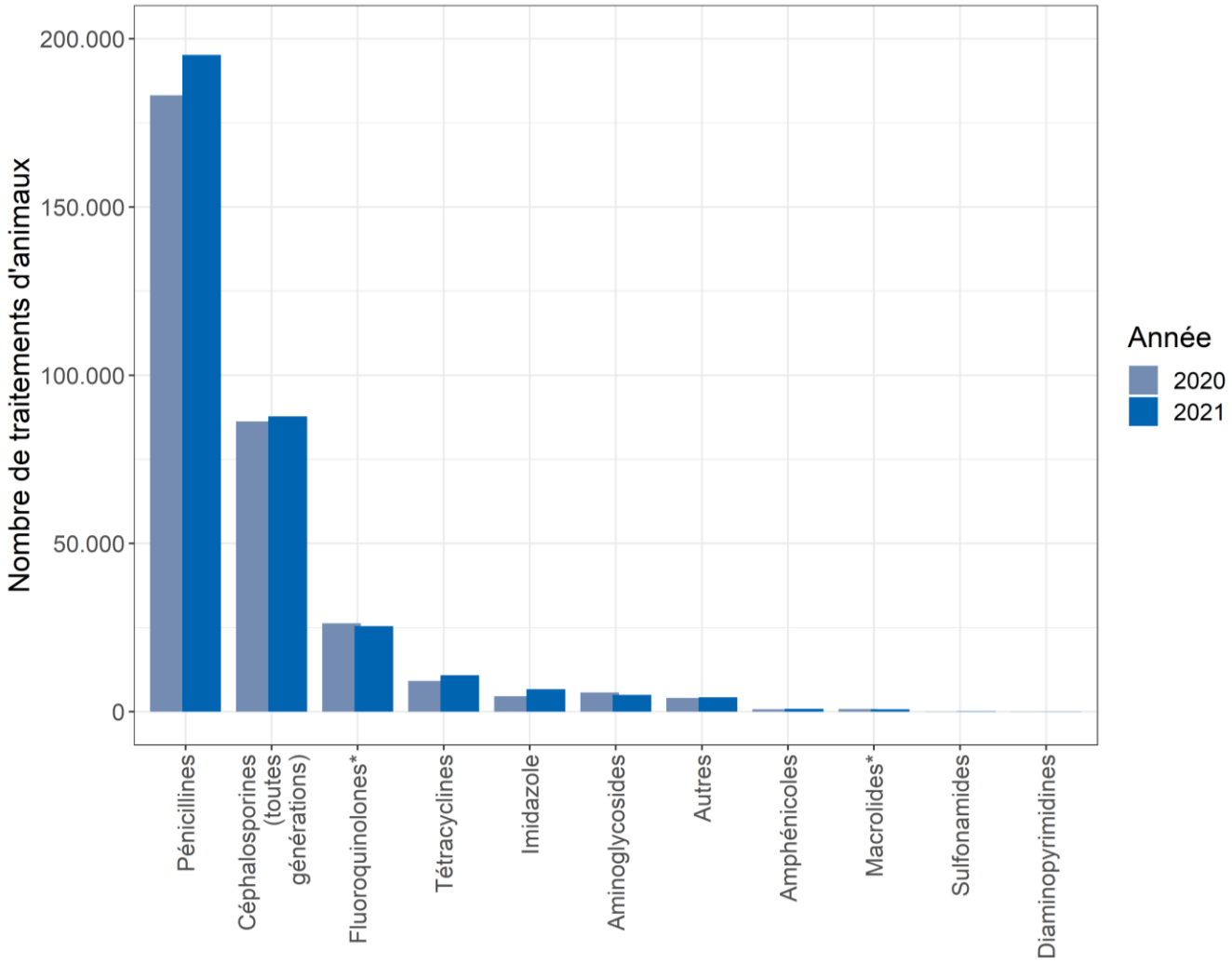

Graphique 24: Nombre de traitements chez les chats par classe de principes actifs[30]

[30] Les classes de principes actifs critiques sont marquées d'un astérisque. Autres = lincosamides, nitrofuranes et polymyxines.

Comme pour les chiens, les maladies de la peau (dont les morsures et les abcès cutanés), y compris des oreilles, sont le motif de traitement le plus important chez les chats (85 391 traitements) en 2021 (Graphique 25). Viennent ensuite les infections orales, y compris des dents et du tractus gastro-intestinal (56 468 traitements). Les maladies respiratoires et cardiaques sont le troisième motif de traitement le plus cité, avec 41 015 traitements. Le classement des indications pour les traitements avec des principes actifs critiques est similaire à celui de l'ensemble des principes actifs. Toutefois, les opérations et autres interventions ont été moins souvent citées comme indication pour les principes actifs critiques.

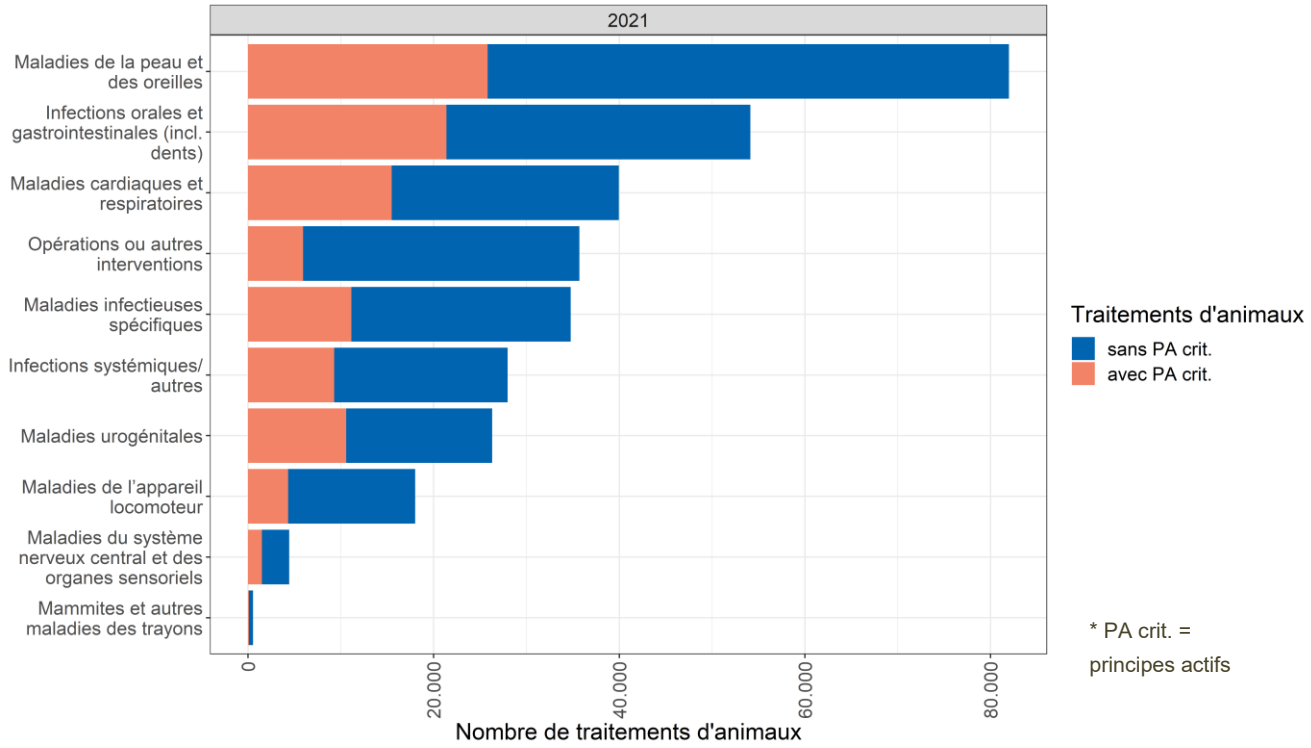

Graphique 25: Nombre de traitements par motif de traitement chez les chats en 2021

3.2.2.2 Quantités de principes actifs

En 2021, la quantité de principes actifs annoncée chez les chats se monte à 109,5 kg, soit 8,8 % de plus qu'en 2020[31], dont la majeure partie concerne les pénicillines (79,5 kg). En revanche, les quantités d'autres classes de principes actifs sont faibles. Les céphalosporines ont représenté la deuxième plus grande quantité de principes actifs (9,7 kg), et les imidazoles la troisième (6,9 kg). À noter que lorsque l'on compare les quantités par classe de principes actifs entre 2020 et 2021, il est normal voire prévisible de constater des variations relatives assez importantes pour les très petites quantités. C'est le cas ici des aminoglycosides, des macrolides et surtout des dérivés de diaminopyrimidine.

C'est chez les chats que l'on trouve la deuxième plus grande quantité d'antibiotiques critiques (7,2 kg en 2021, 6,6 % de la quantité totale des principes actifs), en particulier les fluoroquinolones (2,6 kg en 2021), suivies des macrolides (0,8 kg).

[31] Voir les données du tableau 29 de l'annexe.

Chez les chats, le motif de traitement ayant requis la plus grande quantité de principes actifs en 2021, soit 28,4 kg, sont les maladies de la peau, y compris des oreilles[32]. La deuxième plus grande quantité de principes actifs a été prescrite pour traiter des infections orales, y compris des dents et du tractus gastro-intestinal. Les quantités de principes actifs utilisées pour les motifs de traitement suivants, à savoir les maladies respiratoires et cardiaques, les maladies infectieuses spécifiques, les maladies des organes génito-urinaires et les opérations ou autres interventions, sont plus faibles et très proches les unes des autres. La répartition des quantités de principes actifs par motifs de traitement est similaire en 2020 et 2021.

3.2.3 Équidés

3.2.3.1 Nombre de traitements d'animaux

Chez les équidés, le nombre de traitements antibiotiques a légèrement augmenté entre 2020 et 2021, tandis que le nombre de traitements avec des antibiotiques critiques a quant à lui diminué[33] (Tableau 16). Par conséquent, la proportion de traitements d'animaux avec des antibiotiques critiques a elle aussi diminué, passant de 5,7 % à 4,7 %.

Tableau 16: Traitements d'animaux pour tous les principes actifs et pour les principes actifs critiques chez les équidés en 2020 et 2021

Équidés	Nombre de traitements d'animaux	
	Total	Principes actifs critiques
2021	21 311	1 010
2020	20 872	1 181

[32] Voir les données du tableau 30 de l'annexe.

[33] Classes de principes actifs critiques : céphalosporines de 3e et 4e génération, fluoroquinolones et macrolides.

Chez les équidés, ce sont les sulfamides qui ont été le plus utilisés en 2021, avec 8972 traitements (Graphique 26), suivis des dérivés de diaminopyrimidine (8605 traitements). En raison de leur effet synergique, ces deux principes actifs sont souvent utilisés dans des préparations combinées. Les pénicillines et les aminoglycosides ont aussi été beaucoup utilisés, avec respectivement 7688 et 5369 traitements.

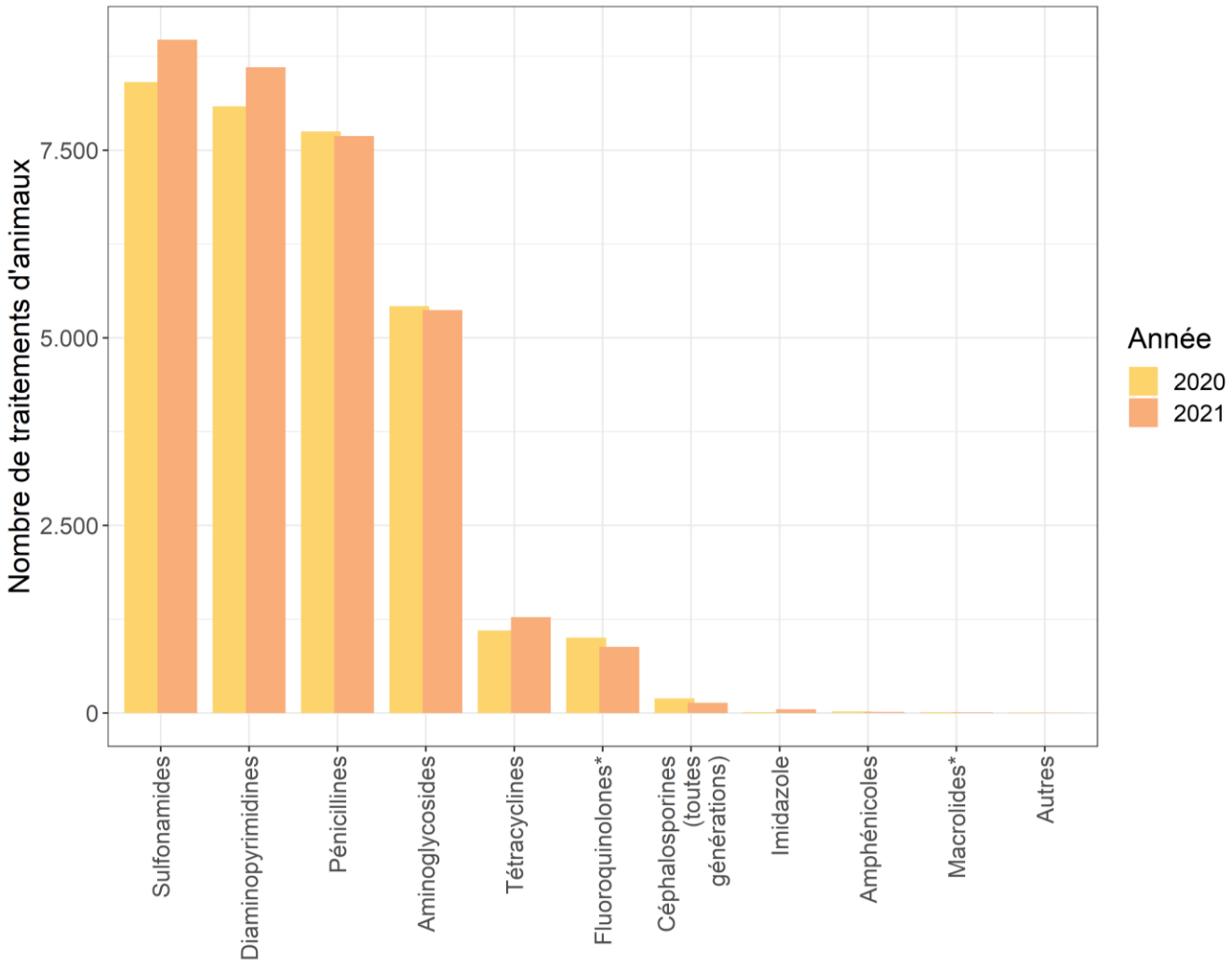

Graphique 26: Nombre de traitements chez les équidés par classe de principes actifs[34]

[34] Les classes de principes actifs critiques sont marquées d'un astérisque. Autres = lincosamides, nitrofuranes et polymyxines.

Chez les équidés, le motif de traitement de loin le plus important en 2021 concerne les maladies de l'appareil locomoteur (11 257 traitements), suivi des opérations ou autres interventions (6345 traitements) et des maladies infectieuses spécifiques (2773 traitements) (Graphique 27).

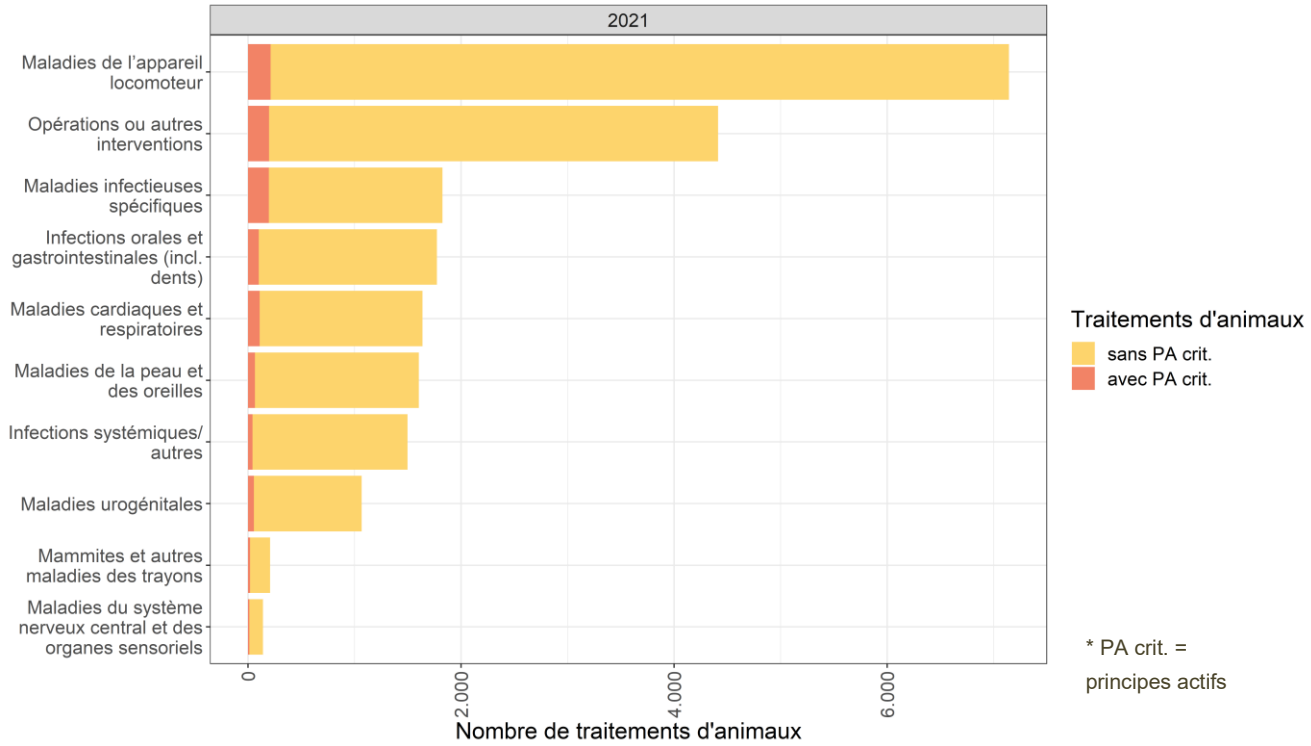

Graphique 27: Nombre de traitements par motif de traitement chez les équidés en 2021

3.2.3.2 Quantités de principes actifs

Chez les équidés, les vétérinaires ont annoncé 1236,9 kg de principes actifs en 2021, dont la plus grande quantité sous forme de sulfonamides (825,1 kg)[35]. Les dérivés de diaminopyrimidine arrivent en deuxième position (177,1 kg), suivis des pénicillines (133,5 kg). La plus grande quantité de principes actifs critiques, soit 3,4 kg, a été utilisée sous forme de fluoroquinolones.

Chez les équidés, les maladies de l'appareil locomoteur sont le motif de traitement ayant requis la plus grande quantité de principes actifs en 2021, soit 403,8 kg[36]. La deuxième plus importante quantité de principes actifs (223,4 kg) concerne le motif de traitement des opérations ou autres interventions.

[35] Voir les données du tableau 33 de l'annexe.

[36] Voir les données du tableau 34 de l'annexe.

3.3 Traitements avec des antibiotiques par consultations

Depuis 2020, les cabinets ont la possibilité de saisir le nombre de consultations annuelles par espèce animale. Ce chiffre permet de mettre en relation le nombre d'annonces de prescription d'antibiotiques dans les cabinets vétérinaires avec le nombre total de consultations (Graphique 28). Le graphique ci-dessous montre que le pourcentage médian[37] des consultations ayant débouché sur une prescription d'antibiotiques a diminué entre 2020 et 2021 (toutes espèces confondues), passant de 17,6 % à 15,0 %. Cette baisse de la médiane entre 2020 et 2021 concerne l'ensemble des espèces animales. En 2021, la proportion de prescriptions avec antibiothérapie a été la plus importante chez les chats (médiane : 20 % des consultations), contre 14 % chez les chiens et 12,6 % chez les équidés. Cette évaluation se base sur les données de 156 cabinets ayant annoncé des consultations au cours d'au moins une des deux années.

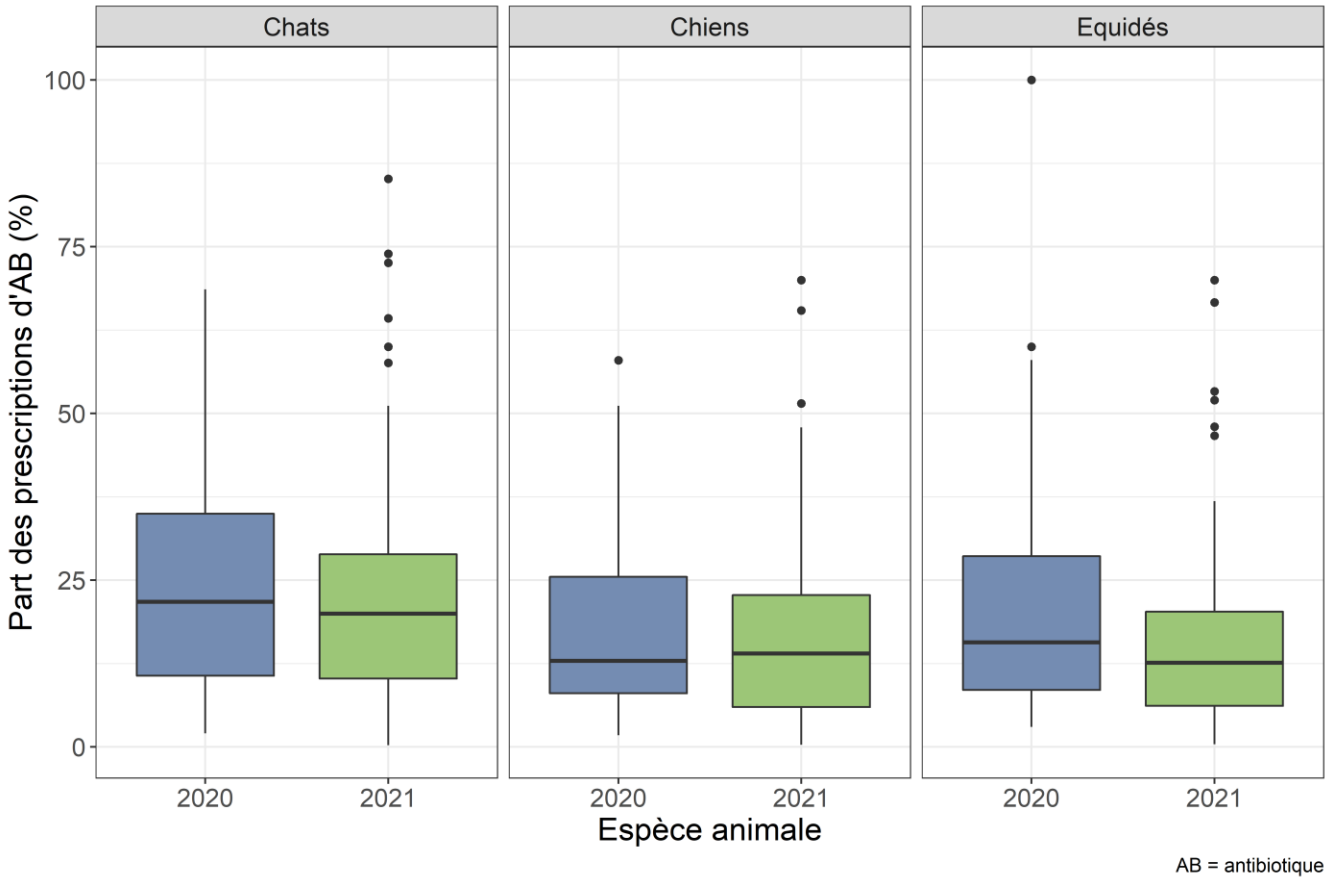

Graphique 28: Boîtes à moustache présentant la proportion de consultations avec prescription d'antibiotiques en 2020 et 2021 par espèce animale. Évaluation de l'ensemble des cabinets ayant communiqué des chiffres pour au moins une année (n = 156). Médiane = trait épais dans le rectangle coloré.

L'évaluation permet de comparer les espèces animales et les cabinets vétérinaires. Chez les chats, la médiane est plus élevée que chez les deux autres espèces, ce qui signifie que les vétérinaires qui annoncent spontanément leurs prescriptions dans le SI ABV prescrivent plus souvent des antibiotiques pour les chats que pour les autres espèces d'animaux de compagnie.
Une telle évaluation permettra à l'avenir d'identifier les cabinets qui prescrivent très souvent des antibiotiques par rapport aux autres.

[37] La médiane correspond à la valeur pour laquelle la moitié des cabinets a un pourcentage plus élevé et l'autre moitié un pourcentage inférieur de traitements d'animaux avec des antibiotiques.

Les évaluations présentées dans le présent chapitre ne sont pas encore significatives en raison du nombre limité de données disponibles, mais elles devraient s’appuyer sur une large base de données à partir de l’année prochaine.

4 Conclusion

Depuis octobre 2019, les vétérinaires doivent enregistrer toutes les prescriptions d'antibiotiques dans le SI ABV. En dépit de la charge de travail supplémentaire que cela représente, ils ont pu mettre en œuvre rapidement et de manière fiable cette obligation. Depuis mai 2021, ils reçoivent par ailleurs des retours concernant les données qu'ils fournissent et l'on observe une amélioration constante de la qualité des données. Cependant, des efforts restent à fournir pour atteindre la qualité nécessaire.

Élaboré sur la base des données 2020, le premier rapport indiquait uniquement les quantités de principes actifs et le nombre de prescriptions et de traitements administrés, en chiffres absolus. Le présent rapport, qui fait suite au premier rapport et porte sur les données de 2020 et 2021, intègre deux indicateurs supplémentaires qui tiennent compte de la taille des différentes catégories d'animaux de rente, à savoir le nombre de traitements pour 1000 animaux et le nombre de jours de traitement par animal.

Ces indicateurs sont importants, car ils permettront notamment de bien mettre en évidence les tendances. Toutefois, ils ne sont pas pertinents pour comparer les espèces animales et les catégories d'animaux de rente, car ils ne tiennent pas compte des caractéristiques propres à la population des animaux de rente. Or le traitement d'un animal lourd nécessite par exemple une plus grande quantité de principes actifs, et à un nombre de traitements donné, la proportion peut varier selon que la taille de la population considérée est plus ou moins importante. Par conséquent, l'analyse du nombre de traitements d'animaux est plus pertinente si elle est mise en relation avec la taille de la population.

Dans la médecine vétérinaire, la quantité d'antibiotiques vendus en Suisse recule depuis plusieurs années. Les chiffres fournis par le SI ABV montrent cependant que la quantité de principes actifs, le nombre de prescriptions et de traitements d'animaux, le nombre de traitements par rapport à la taille de la population et le nombre de jours de traitement par animal diffèrent fortement d'une catégorie d'animaux de rente à l'autre. Certaines catégories d'animaux de rente affichent des chiffres particulièrement élevés, malgré le fait que les différentes approches, notamment les mesures visant à améliorer l'utilisation adéquate des antibiotiques, et les mesures préventives aient déjà permis d'améliorer la situation. Des efforts supplémentaires sont donc nécessaires et possibles afin de continuer à réduire l'usage des antibiotiques.

En ce qui concerne les animaux de rente, presque tous les indicateurs relatifs aux bovins se situent parmi les quatre valeurs les plus élevées, en particulier pour les bovins d'élevage et d'engraissement ainsi que pour les vaches laitières. La volaille, notamment les poulets de chair, présente des valeurs élevées pour les indicateurs relatifs aux antibiotiques critiques ; de même, les poules pondeuses et les parentaux affichent des valeurs particulièrement élevées, surtout lorsque celles-ci sont mises en rapport avec la taille de la population.
Chez les porcs, en particulier les porcs d'engraissement et les porcelets, certains indicateurs présentent des valeurs élevées, mais les indicateurs relatifs à la taille de la population sont plus modérés. Pour cette espèce, on constate d'ailleurs que pratiquement toutes les catégories d'animaux de rente et tous les indicateurs s'inscrivent en baisse par rapport à l'année précédente. Les résultats chez les lapins sont également frappants, avec des valeurs élevées – et encore en hausse par rapport à l'année précédente –, en particulier dans les indicateurs liés à la population.

En Suisse, la remise de médicaments vétérinaires à titre de stock ne peut avoir lieu qu'à certaines conditions. En 2020, près d'un quart de toutes les prescriptions avaient été enregistrées comme remises à titre de stock, un chiffre qui a baissé à 22,5 % en 2021. Il se peut que faute de temps, pour des motifs administratifs ou pour des raisons de compatibilité avec le logiciel du cabinet, certaines prescriptions qui devraient être enregistrées comme annonces de traitement soient

saisies comme remises à titre de stock dans le SI ABV. En raison du peu d'informations disponibles concernant la remise à titre de stock, des travaux supplémentaires doivent être menés afin d'analyser ces résultats. Ces données lacunaires empêchent en effet de réaliser des évaluations détaillées au niveau des catégories d'animaux de rente ou obligent tout du moins à relativiser quelque peu les résultats.
Les antibiotiques critiques et ceux destinés à un traitement prophylactique ne peuvent être *remis à titre de stock* que dans des cas exceptionnels et dans des circonstances clairement définies. Les évaluations existantes ont cependant montré que la *remise* de principes actifs critiques *à titre de stock* a pu être réduite, passant de 8 % en 2020 à 5,5 % en 2021.
En ce qui concerne les indicateurs relatifs aux traitements d'animaux, il convient de préciser que la quantité de principes actifs *remise à titre de stock* ne peut pas être prise en compte, car on ne connaît pas le nombre de traitements dispensés avec la quantité fournie. Dès lors, plus la part de principes actifs *remis à titre de stock* est élevée, plus la pertinence des analyses s'en trouve réduite.

De manière générale, la part d'antibiotiques critiques sur l'ensemble des prescriptions était très différente d'une espèce animale à l'autre et d'une catégorie d'animaux de rente à l'autre. L'une des causes expliquant ces variations est qu'en Suisse, seuls des antibiotiques critiques sont autorisés pour certaines indications. Dans ces cas, la possibilité d'autoriser les reconversions et les importations d'antibiotiques non critiques devrait améliorer la situation.

Chez les animaux de compagnie, la grande majorité des prescriptions et la plus grande quantité de principes actifs concernaient des antibiotiques dits de première ligne pour les trois espèces animales. Cela montre que ces antibiotiques sont effectivement utilisés en priorité, conformément aux bonnes pratiques en matière de prescription. Ils constituent le premier choix à adopter pour chaque indication selon les guides thérapeutiques.
Le plus grand nombre de traitements par antibiotiques ont été administrés aux chats, suivis des chiens. Les traitements administrés aux équidés sont beaucoup moins nombreux.
Les chiens affichent le nombre le plus élevé de jours de traitement par animal par rapport à la taille de la population, suivis des chats.
Ces derniers affichent quant à eux la proportion la plus élevée de traitements par antibiotiques critiques, puisque ceux-ci ont été administrés dans environ un tiers de l'ensemble des traitements antibiotiques. C'est aussi chez les chats que l'on trouve le plus grand nombre de jours de traitement avec des antibiotiques critiques par animal, les chiens occupant la deuxième position ; en revanche, ce chiffre est resté très bas chez les équidés.

Chaque indicateur possède ses propres caractéristiques et doit être utilisé et interprété dans le bon contexte. Néanmoins, le fait de disposer de plusieurs indicateurs à évaluer permet de mieux identifier les aspects nécessitant des analyses plus détaillées et les éventuelles mesures à prendre. À noter toutefois que deux années de données ne suffisent pas encore à identifier les tendances avec certitude. Cela étant, les chiffres liés à la population en particulier fournissent de précieuses indications sur les domaines qui doivent faire l'objet d'analyses plus poussées.